52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 30 25 JUILLET 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le paganisme en Allemagne. Ses représentants principaux. — II. Ses doctrines. — III. Sa morale. — IV. Un héros catholique en Espagne : Gil Robles, sa vie, ses idées, ses premiers triomphes. — V. La fortune de Richelieu. — Comment elle fut acquise. — Ce qu'il laissa à ses héritiers. — VI. Le P. Coughlin, le grand prédicateur et remueur de foules en Amérique, à la Radio. — Discussions autour de ses méthodes et de ses projets. — VII. Une opinion bizarre de Funck-Brentano à propos de Copernic et de sa doctrine. — Utilité d'une vision constante de l'immensité de l'univers.

I

C'est une opinion assez répandue, de nos jours, que les religions d'Etat sont devenues impossibles. Nos manuels se rient des époques où la religion catholique possédait ce titre à peu près dans tous les Etats européens, et de celles où le protestantisme prétendait à la même dignité dans les pays où il avait supplanté le catholicisme. « Aujourd'hui, nous dit-on, l'Etat est neutre. Il ne pourrait pas être autre chose. C'est son devoir de rester neutre entre les diverses chapelles et sectes religieuses ou philosophiques. » A vrai dire, nous n'avons jamais cru, nous, catholiques de France, à cette neutralité : nous avons trop de raisons de nous méfier, nous avons trop de preuves de la mauvaise qualité de cette impartialité de l'Etat. Il est clair pour nous, aussi clair que le jour, qu'il existe en France une religion d'Etat et que cette religion n'est autre que la franc-maçonnerie ; toute notre histoire contemporaine est pleine de faits démonstratifs à cet égard. Cependant il est exact que la religion d'Etat n'est pas en mesure de s'afficher au grand jour, qu'elle est contrainte d'employer un masque, qu'elle doit dissimuler et que le mot de neutralité, si menteur qu'il soit, est tout de même une étiquette conventionnelle qui empêche les trop criantes atteintes à la liberté chrétienne.

Ce préambule est écrit pour nous aider à comprendre la position du néo-paganisme en Allemagne. Nous allons étudier cette religion d'Etat de nos voisins. Avant de nous étonner ou de nous indigner, il nous conviendra de jeter un coup d'œil sur nous-mêmes. Le parallélisme entre la situation de la maçonnerie et du néo-paganisme, — la première en France, le second en Allemagne, — est frappant ; on pourrait presque dire qu'il est aveuglant. Et comme on voit beaucoup mieux les défauts de ses voisins que les siens propres, nous comprendrons mieux, en déplorant la déchéance religieuse et morale que le néo-paganisme inflige à nos voisins d'outre-Rhin, la déchéance religieuse et morale que la maçonnerie nous a infligée à nous-mêmes depuis cinquante ans. L'étude que nous allons analyser a été publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai, sous la signature d'Albert Béguin. Mais c'est nous qui y ajoutons la comparaison constante avec la franc-maçonnerie de chez nous.

Premier trait de ressemblance : l'Etat français n'ose pas avouer que la maçonnerie est religion d'Etat ; il affecte la tolérance la plus large envers toutes les croyances. Même attitude de l'Etat allemand :

« Le gouvernement du IIIe Reich semble de moins en moins disposé à donner ouvertement son approbation au mouvement néo-païen. Les résistances que sa propre doctrine rencontre dans les milieux catholiques et luthériens lui commandent une grande prudence en ces matières, et diverses mesures récentes trahissent l'intention de mettre un frein à la libre prédication d'une religion « germanique » ou « nordique » Mais les points d'accord entre cette « troisième confession » et l'idéologie nationale-socialiste sont innombrables ; si, pour des raisons politiques, le régime se refuse à consacrer officiellement la foi nouvelle, la consonance profonde des doctrines est manifeste. »

A vrai dire, le néo-paganisme est bien antérieur au nazisme, tout de même que la maçonnerie était plus ancienne que la troisième République. « Dès le lendemain du romantisme, les premiers historiens des religions, un Kanne, un J.-J. Wagner, un Bachofen surtout, insistaient sur l'existence d'une foi indo-germanique, absolument originale et opposée aux conceptions judéo-romaines. » Cette foi a été exhumée par des universitaires. Ils ont entrepris de ressusciter ce cadavre. Des penseurs qui devinrent dans la suite de fervents chrétiens s'étaient d'abord jetés dans ce culte de la Vie, à la manière nordique, tels que Görres, Arndt, Daumer. Mais les principaux précurseurs du mouvement actuel furent Chamberlain et Paul de Lagarde. Un disciple de ce dernier, un peintre nommé Ludwig Fahrenkrog, fonda, en 1908, avec Adolf Kroll, la *Communauté*

de foi germanique qui devint plus tard le *Deutscher Orden*, « l'Ordre allemand. » On procéda dès lors à des cérémonies rituelles : baptêmes, mariages, fêtes du Soleil et des Saisons, etc. En 1922, Adolf Kroll célébra les funérailles de sa propre mère selon le rite ancestral.

La Révolution qui suivit la Guerre avait beaucoup troublé les esprits en Allemagne. Les Allemands ne pouvaient pas admettre leur défaite ; ils cherchaient des explications à cette catastrophe inouïe et si parfaitement imprévue. Le général Ludendorff se distingua dans cette poursuite des causes morales de sa chute. Sa femme ne se montrait pas moins acharnée que lui. Ensemble, ils se mirent à prêcher une religion nouvelle : ils mettaient tous les torts de la défaite sur le christianisme ; pour eux, cette religion n'est qu'une falsification de mythes hindous ; elle a le tort de prêcher un amour universel du prochain, sans choix, sans distinction ; c'est cela qui a empêché la guerre d'avoir toute sa rudesse, toute sa violence, qui a paralysé une part des énergies allemandes. Si l'on avait fait la guerre à la manière nordique, sans ménagements, sans vaines pitiés, si l'on n'avait pas méconnu « la nature profonde de la haine, » la première nation du monde n'aurait pas subi cette humiliation d'être vaincue par une race dégénérée telle que la race française. Renan disait : « Jamais un officier élevé chez les Jésuites ne pourra vaincre un officier formé au sein du protestantisme. » Il s'est trouvé que Foch était élève des bons Pères ! Ludendorff explique son infortune par ce qu'il restait de foi chrétienne au sein du peuple allemand !

La générale Ludendorff a publié sur la « contemplation allemande de Dieu » plusieurs ouvrages fort diffus, où elle combat violemment le christianisme.

Cependant, ni Ludendorff, ni Fahrenkrog n'ont pu arriver à fonder un mouvement réellement populaire, jusqu'à l'avènement du nazisme. Ils avaient des adeptes chez les monarchistes exaspérés ; le mouvement raciste demeurait limité et sans profondes racines.

Mais voici que le nazisme progresse. Vers 1930, Hitler fait figure de puissance politique de premier plan. Deux personnages de son entourage immédiat, au moins, sont gagnés au paganisme raciste : Rosenberg et le comte Reventlow. Le premier est connu par son grand ouvrage *Le Mythe du XX*e *siècle*. Il a emprunté, en les déformant, certaines idées de Nietzsche ; il y a joint la thèse raciste, que Nietzsche repoussait sans ménagement. Le Mythe du XXe siècle, selon lui, c'est le Mythe du Sang ; c'est cela qui va remplacer le christianisme mourant. Et ce livre est devenu le livre de chevet des nazistes. Sans qu'on l'avoue officiellement, c'est lui qui inspire toutes les conférences de propagande dont on accable les sujets du Reich.

Reventlow, par contre, s'est fait mettre à l'écart par son franc-parler et son esprit critique. Son influence a été grande dans les milieux universitaires, mais surtout avant l'avènement officiel du nazisme en 1933.

Actuellement, les personnalités dominantes du mouvement néo-païen sont Wilhelm Hauer, professeur à l'Université de Tubingue, — Ernst Bergmann, professeur de philosophie à l'Université de Leipzig, — l'antisémite Johann von Leers, le germaniste Hermann Wirth, l'ethnologue Hans Günther. Ce dernier est le théoricien officiel du racisme.

On aurait tort de croire que l'entente est parfaite entre tous ces prophètes du néo-paganisme. Il y a de nombreuses sectes déjà et elles se combattent avec ardeur, comme jadis les sectes protestantes entre elles [1]. Cependant, un effort unitaire s'est manifesté en plusieurs Congrès. En mai 1934, les divers groupes ont déclaré fusionner pour fonder ensemble « le mouvement de la foi allemande, » dont le chef suprême est Wilhelm Hauer. Une revue mensuelle sert d'organe à la nouvelle Eglise : *Deutscher Glaube*.

Cette Eglise s'est donné pour emblème la roue solaire d'or sur fond bleu. Trois principes la guident :

1° Renouvellement religieux du peuple, par le fond héréditaire de la race allemande ;

2° Proclamation de la mission éternelle de cette race, en vertu de son origine divine ;

3° Toute morale est fondée sur la certitude de cette mission. Lui obéir, c'est mener une vie allemande.

Le professeur Hauer déploie une grande activité. Il va de ville en ville porter l'Evangile du racisme nordique. Les catholiques s'abstiennent d'assister à ces réunions ; les protestants y vont, mais pour « protester. » Les seuls auditeurs enthousiastes sont les très jeunes gens de la « Jeunesse hitlérienne » *(Hitlerjugend)* ou des « Jeunes Filles allemandes. »

« Le professeur Hauer est le type classique de l'universitaire allemand : moustache nietzschéenne, chevelure abondante, geste bref et autoritaire ; mais la taille est médiocre, la voix sans volume, le ton parfois académique, et parfois très mordant, rarement inspiré. De crainte de trop effaroucher le public, il s'entoure de réticences et de formules modérées, où il excelle. Et l'on imagine mal cet homme, si bien fait à la mesure de son complet-veston, célébrant sous un chêne, ainsi qu'il le fit, des « mariages allemands » ou l'incantation au Soleil. »

Un point sur lequel tous les prophètes néo-païens sont d'accord, c'est leur hostilité envers le christianisme. Un autre point, c'est la certitude

[1] Hermann Mandel, professeur à la Faculté de théologie de Kiel, dirige actuellement une « Eglise nationale allemande, » de concert avec Krause, l'auteur du fameux discours de Berlin, en novembre 1933, sur « le Christ sans croix. » — Le professeur Fuchs, de Darmstadt, dirige un autre groupement appelé « la Paroisse allemande. » — Bergmann est à la tête du « Mouvement de liberté païenne nordique » ; etc., etc.

de la mission mondiale de la race allemande. Un troisième, celui du salut collectif, par opposition au salut individuel.

Les divergences portent sur des points moins importants. Les uns arborent le titre de païens; les autres le repoussent avec indignation. Certains se réfèrent à une religion nordique, ou aryenne, ou indo-germanique, tandis que d'autres préfèrent le vocable de religion ou de foi « allemande. » Hauer se défend d'être vitaliste; Bergmann se vante de l'être. Tous pourtant se refusent à être des « chrétiens-allemands » : ils estiment que ces deux mots jurent d'être ensemble. Le christianisme ne peut être, selon eux, la religion de l'Allemagne nouvelle, qui est l'Allemagne éternelle et profonde; il n'est conforme ni à la morale germanique de l'honneur et de l'héroïsme, ni à la glorification nordique de la vie et du dèstin.

« Un aryen pur sang ne peut, sans déchoir, tendre l'autre joue, vivre pour son salut personnel, s'en remettre à un médiateur du soin de porter son fardeau humain. Qu'avons-nous besoin d'un sauveur? Ne sommes-nous pas ici-bas pour nous sauver nous-mêmes par l'acte héroïque et par le consentement joyeux à l'existence terrestre? Celle-ci est tragique et toute tentative d'évasion est lâcheté. »

Par ailleurs, « les sentiments chrétiens du péché, de la faute, de la pénitence, ne sont pas des sentiments religieux, mais des complexes, des idées fixes artificiellement inculquées à l'homme; car un sentiment religieux est un mouvement pur, noble et naturel de notre cœur; il s'inspire de ce fait d'expérience que le monde et la vie sont d'origine divine. » (Bergmann).

« Pour un peuple de race intacte, la doctrine du péché originel eût été inintelligible, car un peuple pur est animé de confiance en soi, en sa propre volonté ressentie comme un destin... Le sentiment constant du péché est un phénomène secondaire qui accompagne l'abâtardissement physique. » (Rosenberg).

Selon le prince de Lippe, le christianisme n'aurait inventé l'idée de faute et de rachat que pour mettre les hommes dans la dépendance de l'Eglise!

A l'égard de la personne même du Christ, les néo-païens s'expriment avec hésitation. Pour les uns, Jésus était un pur nordique. Pour d'autres, c'était un Juif, ou un demi-Juif (et l'on sait ce que veut dire cette scandaleuse formule, qu'on trouverait notamment dans *Deutscher Sonntag*, organe « chrétien-allemand », nº 15 de 1934). Selon Falk, le Nouveau Testament raconte « la vie d'un homme très bon et plein d'abnégation, dont la religion est sans dogmes. » Selon Hauer, « il nous donne l'exemple d'une vie mise au service de l'humanité, et nous la considérons avec respect, quoique nous estimions fort dangereuse son attention presque exclusivement accordée aux faibles et aux déshérités. »

« La croix, ajoute Mandel, n'est pas pour l'Allemand un acte de médiation, mais un simple appel à l'imitation, à l'héroïsme personnel. »

Mais le christianisme a été tout de suite déformé par le milieu juif où il a grandi. C'est surtout le « juif Paul » qui a accentué son dogmatisme hostile à la vie. Plus tard, c'est le massacreur Charlemagne qui a imposé aux Saxons cette religion étrangère à leur passé. Heureusement, il a jailli du sein de la race germanique des mystiques qui n'étaient chrétiens qu'en apparence, et finalement des hommes qui ont su se dégager de l'antique formule d'esclavage. De Gœthe à Nietzsche, la pensée germanique s'est affranchie de la foi méditerranéenne. Aujourd'hui le peuple entier aspire à secouer le joug. Le « Dieu international des chrétiens, impuissant à empêcher Versailles » ne saurait être le « Dieu des Allemands ». Le national-socialisme, qui veut supprimer les impotents et qui met l'anthropologie au premier rang des sciences officielles, « considère le dualisme chrétien comme absolument incompatible avec l'esprit du temps. La doctrine chrétienne est en Europe la vraie responsable de la rapide déchéance ethnique des peuples civilisés,... car elle a ignoré que la naissance de Dieu en l'homme doit être à la fois physique et psychique. » (Bergmann).

Ce sont ces insanités qui soulèvent l'enthousiasme des jeunes nazis! Il suffit que cette religion soit « méditerranéenne », qu'elle ne soit pas « nordique », pour qu'elle soit fausse! On ne veut pas voir que tous les malheurs de l'Europe viennent au contraire de l'abandon de l'Evangile!

II

Mais sortons du négatif. Le mouvement néo-germain se défend d'être antireligieux. Il prétend être plus religieux que le christianisme. Il parle au nom d'une foi que les Germains « ont dans le sang ». « La forme à chaque fois différente de l'expérience religieuse, écrit Hauer, est le facteur décisif dans la vie et l'histoire des individus comme des peuples. Il existe bien un fait religieux originel, une force qui meut tous les êtres authentiques et tous les peuples créateurs; mais ce qui façonne les nations et les individus, ce qui détermine leur conduite et leurs œuvres, dépend de la *manière* dont les forces primordiales se manifestent en chacun d'eux. »

Voilà qui ne brille point par la clarté! Cela veut dire, je pense, que la puissance qui est à l'œuvre dans la création, se manifeste au cœur des individus et des races par un enthousiasme spontané pour les tendances les plus nécessaires aux desseins de cette même puissance créatrice. Cet enthousiasme, c'est le sentiment religieux, à l'état natif. Une religion vaut selon ce qu'elle nous propose d'aimer. Aimer la vie, aimer l'effort, aimer sa race, se sacrifier pour elle, voilà l'idéal le plus sublime. Donc, la plus haute religion est celle qui contient ces normes suprêmes. Et c'est justement la religion néo-germanique. Il y a donc une foi

allemande, une contemplation allemande de Dieu. La foi est un fait, une grâce, dont la source est dans la vie, dans la nature, et non pas en un Dieu personnel et transcendant. La foi fait corps avec la vie. Encore une fois, elle est « dans le sang ». « La foi ne peut être enseignée, écrit Hauer, elle est un présent des forces vitales et naturelles. » Et Friedrich Schöll ajoute ce commentaire : « Si *religio* signifie lien, il ne peut s'agir d'un lien entre une personne humaine et une personne divine, mais des liens de la vie réelle. En ce sens, l'expression *Sang et Terre* est la plus vigoureuse formule de la piété nordique : Sang signifiant peuple et race, Terre signifiant sol natal. *Notre qualité d'Allemands est donc une croyance religieuse,* car c'est en elle que s'exprime notre rattachement aux tréfonds originels de la vie. »

Bergmann, à son tour, embouche la trompette lyrique pour célébrer la « religion allemande », c'est-à dire l'enthousiasme d'être allemand :

« Le sentiment de ne faire qu'un avec le tréfonds divin de l'Univers, écrit-il, est le principe de l'expérience religieuse. Il nous fait éprouver la sainteté de l'Univers et de notre propre existence... La contemplation, base de toute religion indogermanique, nous dit que nous sommes le lieu de Dieu en ce monde. Nous savons... que nous sommes les enfants de cette Toute-Maternité,... que nous ne faisons qu'un avec son noyau le plus intime... Dans la paix de la nature, dans le silence solennel d'une forêt ou d'une cathédrale gothique,... nous nous sentons enfants de Dieu, ou Dieu-enfants. Nous éprouvons que nous sommes le Saint-Esprit même ! »

La foi n'appartient donc pas à l'ordre surnaturel, mais elle est l'épanouissement plein de l'ordre naturel. Croire, c'est reconnaître notre enracinement terrestre. Croire, c'est nous perdre dans le tout, c'est nous dépersonnaliser et dépersonnaliser Dieu :

« Il n'y a pas de personnes absolues, déclare Hauer, pas plus que de personne divine. La vie divine ne supporte aucune limitation. Elle est totalité et unité en chacune de ses manifestations. La foi nordique est une *religion de l'identité,* ni panthéisme, ni monothéisme, ni polythéisme... Dieu est partout. La divinité échappant à toute représentation, la divinité impersonnelle, omniprésente, objet d'expérience intérieure, est essentiellement aryenne et germanique ; le Dieu personnel, trônant au ciel, saisissable par l'idée, est plutôt sémitique et latin... Pour l'Allemand, Dieu est présent dans le Cosmos comme dans sa propre conscience. Dieu est ressenti par lui comme *une force à la fois personnelle et impersonnelle,* agissant dans le monde et dépassant le monde. »

En d'autres termes, Dieu est l'Etre total, le grand Tout. Cet Etre n'est ni matière ni esprit, mais l'un et l'autre. Il prend conscience de lui-même, en des points d'affleurement spirituel que nous appelons les âmes individuelles, mais qui ne sont pas distinctes du grand Tout. La Divinité c'est la Vie, la Nature, la Réalité, le Tréfonds de l'univers. Ce tréfonds, nous le sentons en nous ; ce sentiment est la source de notre foi, et c'est toute la religion allemande. Nous *éprouvons* Dieu, quand nous nous sentons vaillants dans la détresse, courageux dans l'infortune, prêts à tous les sacrifices pour la survie du groupe qui est le nôtre. Notez bien que « ce ne sont pas là de simples expériences subjectives, mais des mouvements vitaux, qui sont en relation immédiate avec le tréfonds éternel... Si l'on me demande quel Dieu je vénère,... c'est tout simplement la suprême réalité dans toute la profondeur et la diversité qu'elle présente à travers l'expérience des êtres pieux » (Hauer) Mandel est encore plus explicite :

« Dieu, écrit-il, n'est point le Dieu d'une révélation surnaturelle, mais exclusivement et uniquement le Dieu du monde, qui n'existe pas plus sans le monde que le monde sans lui. Le monde est sa perpétuelle révélation, mieux : sa propre réalisation, non point créé arbitrairement du néant, mais *nécessairement* issu de la nature divine et en perpétuelle naissance. Dieu est le fond et le principe d'unité du monde,... la totalité omniprésente qui conditionne le monde, qui en fait un cosmos, mieux : un *organisme*... non point un Toi en face du Moi, mais le fond vital de l'univers. »

Tous ceux qui sont familiers avec les théories hégéliennes retrouveront un écho de cette fallacieuse philosophie dans cette nébuleuse métaphysique des néo-païens. La filiation des idées est particulièrement visible dans le passage suivant de Bergmann :

« L'Esprit est un produit *naturel* du monde et de la réalité... L'Esprit est un peu de la nature. Dieu-Esprit n'est pas le créateur du monde, mais un produit tardif, grandi au cours de l'évolution, né dans le sein sacré de la Mère-Universelle, Dieu-Nature. Dans sa dépendance de la nature maternelle, dans sa manifeste misère vitale, Dieu-Esprit a, malgré toute sa sublimité et sa grandeur, des traits enfantins... Il a besoin, pour ne pas dégénérer, de se rattacher à l'élément originel et maternel, et cela précisément lorsqu'il se croit indépendant et risque les pas les plus hardis dans la voie de la connaissance. »

Cela veut dire tout simplement : Dieu se confond avec la vie cosmique et éternelle. Cette vie se saisit elle-même dans la conscience humaine. Cette conscience est un produit tardif de l'évolution. Dieu-Esprit est donc un enfant de la Fécondité éternelle. Mais ce Dieu-Esprit, pour rester fort et pur, doit rester attaché à la matrice maternelle, c'est-à-dire fidèle à la voix du Sang et du Sol. Mais quelle n'est pas la gloire de l'homme, s'il reste en contact intime avec sa Race maternelle ! « L'homme, s'écrie Bergmann, membre suprême de l'univers divin, est le suprême degré de la révélation, la suprême manifestation de la vie divine et infinie. »

Ainsi, tout est Dieu, mais rien n'est Dieu au même degré que l'homme ! En outre, rien n'est homme-Dieu au même degré que l'Allemand 100 % ! Car, Dieu est naturellement présent dans le sang nordique ; et d'autre part, « Dieu se crée lui-même, à travers l'histoire, dans l'âme allemande. » (Hauer).

Il est aisé de voir le contraste qui éclate entre la religion et le christianisme. Celui-ci est ascétique et ennemi du monde. La foi allemande est une religion de la nature et de la vie, de l'acte et de la volonté.

« L'Allemand d'aujourd'hui, déclare Bergmann, a besoin d'une religion saine et naturelle, qui le rende vaillant, pieux et fort dans son combat pour son peuple et pour sa patrie. »

Comme on le voit, la foi en l'Esprit va de pair avec la foi dans le Sang et la Terre. L'histoire n'est qu'évolution. La vie n'est pas une idylle insignifiante. Les néo-païens lui donnent volontiers une allure dramatique :

« L'essence de la vie, écrit Friedrich Schöll, c'est d'être à jamais inachevée, à jamais tragique, de porter en elle les tensions qui s'expriment chez l'homme sous la forme de jugements et d'actes éthiques, esthétiques ou religieux. La croyance en la puissance inépuisable de ces tensions s'appelle croyance en la vie. »

« L'Allemand, dit à son tour Hauer, ne s'incline pas en tremblant devant un Dieu en courroux, mais avec respect devant les lois qui régissent l'univers et l'histoire... Et le point final de tout le devenir n'est pas le royaume de Dieu..., mais le destin des dieux qui finalement s'écroulent avec le monde et les hommes dans la fin d'une époque de la création, pour renaître dans une nouvelle époque. »

Cette dernière phrase n'est pas très claire. Ces dieux qui s'écroulent ne nous disent rien qui vaille. Mais Hauer a un moyen très simple de discerner les vrais dieux des faux dieux et la vraie religion de la religion fausse : « Il n'est point de religion pour tous les hommes, écrit-il... Toutes les religions issues de peuples ethniquement purs acceptent joyeusement la vie... Au contraire, un peuple métissé crée une religion négatrice de la vie. »

Les vertus indo-germaniques sont vraies parce qu'elles vont dans le sens de la vie : « fierté, instinct de puissance, joie de posséder la terre. » Les vertus chrétiennes au contraire vont dans le sens opposé à la vie : détachement, humilité, pénitence. (On oublie, il est vrai, le mot flamboyant, le mot qui fait les saints : l'amour !)

On comprend que dans le système néo-païen on attache une si grande importance à l'anthropologie pratique. Il faut pratiquer l'*eugénisme*, sélectionner les conjoints qui engendreront une race plus pure. Avec de la science, de la persévérance, avec une rigueur sans pitié à l'égard de tous les dégénérés, de tous les métis, on doit arriver, grâce à un élevage perfectionné, comme celui que mettent en œuvre les jardiniers pour leurs fleurs, les éleveurs pour leurs bêtes, à *engendrer le surhomme*. Une race épurée par l'hygiène ne peut faire qu'une race supérieure, une race divine :

« On peut faire l'élevage, dit Bergmann en propres termes, non seulement d'animaux, mais de l'Homme-Dieu... Si nous voulons être des messies — et nous pouvons l'être, nul autre à notre place, — nous devons veiller avant tout à ce qu'il ne naisse plus d'enfants malades, d'êtres qui aient besoin d'une rédemption... La charité exercée avant la naissance, selon les principes de l'eugénisme moderne, est la seule voie qui puisse libérer l'humanité des illusoires religions de rédemption et d'immortalité... Et Jésus de Nazareth, médecin et bienfaiteur du peuple, s'il revenait aujourd'hui, descendrait de la croix, à laquelle le cloue une fausse compréhension ; il revivrait comme médecin du peuple, comme doctrinaire de l'hygiène de la race, qui sauve les hommes avant leur naissance, non point avant leur mort .. *Nous ne voulons pas croire plus longtemps au Christ ; nous voulons enfin être Christ,* agir en qualité de Christs, pour nous-mêmes, pour notre peuple, pour l'humanité. »

III

De cette religion du Sang et de la Race découle, nous l'avons noté, une morale nouvelle. Son premier principe est l'acceptation héroïque du destin, qui est aussi inintelligible qu'adorable. Les valeurs suprêmes de l'éthique néo-païenne ne sont pas l'espoir et l'amour, mais l'héroïsme, l'honneur, la vaillance, le devoir. Elle ne recommande pas la prière, mais l'énergie :

« La foi allemande n'attend pas de Dieu des interventions miraculeuses en faveur du salut éternel ou temporel de l'homme. D'innombrables espérances, d'innombrables prières, en particulier pendant la Grande Guerre, ont été galvaudées à cause de cette croyance en une Toute-Puissance miraculeuse... La foi allemande se déclare prête à accepter le destin, quel qu'il soit... Elle ne souhaite pas ce monde autre qu'il n'est... Le sens du monde n'est pas dans le sens du salut de l'individu, mais dans le cours sublime de l'ensemble auquel l'individu a à se plier. Héroïsme tragique, sans espoir de salut ! » (Mandel).

A la place du Décalogue de la loi mosaïque, l'instituteur Bodo Ernst a formulé les *neuf commandements* que voici :

Honore la Divinité (le tréfonds de l'univers) ;
Honore tes ancêtres et tes descendants ;
Honore les grands hommes de ton peuple ;
Honore tes parents :
Garde-toi de la souillure (garde la pureté) ;
Sois fidèle à ton peuple ;
Ne vole pas ;
Sois véridique ;
Sois secourable à ceux qui sont nobles.

La loi morale n'est pas dictée par Dieu, elle est « incluse dans les données naturelles de notre existence, sous forme de devoirs, de tâches et de limites imposées à notre vie individuelle. » (Mandel).

Selon Hauer, quatre grandes lois dominent toute éthique naturelle : respect de la vie ; — respect de la propriété, qui est la condition de toute société humaine ; — respect de la réalité, qu'il faut savoir accepter telle qu'elle est ; — respect des forces génératrices, qui sont le fondement de la perpétuation de la race.

Sur ce dernier point, on se tromperait beaucoup en s'imaginant que la notion de pureté est la même chez les néo-païens et chez nous. Ils ont

avant tout en vue la pureté de la race. Bergmann est hanté par l'eugénisme, conçu comme un élevage savant. Il voit dans l'avenir des sortes de haras, contrôlés par l'Etat. Il admet la polygamie organisée sous le contrôle de l'Etat et soumise aux méthodes de l'eugénisme, ce qui veut dire (que le lecteur nous pardonne) avec choix d'étalons modèles et de femelles sans défaut physique! Lorsque Bergmann entre dans le domaine du rapport entre les sexes, il tombe dans des divagations érotiques dont la plus simple décence ne saurait s'accommoder.

Un point essentiel de la doctrine nouvelle, point où elle rejoint le communisme et le socialisme, c'est la subordination totale de l'individu, non pas à la classe, mais à la race et au peuple. Selon Hauer, « le peuple est la valeur vivante sur laquelle chacun doit se régler... Car le peuple est une pensée de Dieu. Le salut du peuple est la pierre de touche de ce qui doit être fait. Le critère de toute action est ce que l'ensemble veut enfanter dans sa profondeur créatrice. »

En résumé : il n'y a qu'une vertu : « *Etre allemand !* » (La formule est aussi de Hauer). Ou encore : « *Tu n'es rien, ton peuple est tout !* » Cela est aux antipodes de la morale chrétienne avec son tête-à-tête individuel entre l'âme et Dieu : « Dieu et moi, » disait Newman. Le chrétien compte sur la grâce ; mais cette attente est déshonorante : « On ne reçoit gratuitement que les dons sans valeur. » Le néo germain compte sur lui-même. On ne saurait rêver exaltation plus orgueilleuse et plus vaine de la nature humaine !

Mais on comprend que cette religion se trouve à l'aise dans l'idéologie hitlérienne. Sans que Hitler soit un disciple avoué des philosophes dont nous avons parlé, il y a harmonie préétablie entre sa parole, son action et leur prédication. Ils applaudissent en lui frénétiquement l'incarnation du génie de la race. Adolf Hitler, à les entendre,

« a trouvé un ordre supérieur, l'expérience du sang... Il fallait cette expérience divine d'une âme élue... Et lui-même est devenu ainsi pour son peuple le porteur de l'essence secrète et impersonnelle de sa race... Nous avons tous l'impression que nous anime en ces temps une force divine à haute tension... La parole du Führer est douée d'un pouvoir mystique. Grâce à elle, la divinité de notre race est entrée en nous... C'est bien là la vie divine, une vie divine supra-personnelle, qui couronne et surmonte toute autre forme de vie divine... Au sentiment servile du péché, Adolf Hitler a substitué une autre condition de béatitude : le sentiment du sang ! »

A en croire Bergmann, « la foi en l'au-delà de la religion juive, qui souille et dégrade l'homme, fut le commencement de la fin de toute éthique... Mais peut-être qu'avec le III^e^ Reich commence, dans l'Allemagne rajeunie, une nouvelle époque divine de l'homme sur la terre. Cette grande pensée n'est-elle pas digne d'un acte de foi ? » Hitler est donc le nouveau Messie ; il marche vaillamment à la tête de son peuple. C'est le Christ sans la croix, un Christ normal et sain, un vrai Christ allemand !

Au terme de cette brève étude, nous constatons que le néo-paganisme n'est qu'un tissu de divagations, un confluent de toutes les idées rationalistes, naturistes, anticléricales, de tous les lieux communs de la critique libre-penseuse du XIX^e^ siècle. Rien de profond : des phrases, des affirmations aussi tranchantes que fragiles. Un orgueil démesuré, une glorification éperdue de la race nordique, dont on serait bien en peine de nous dire les origines et de nous démontrer l'existence. Avec cela, du christianisme démarqué, de la fausse mystique. On trouvait des choses toutes semblables en France, après la catastrophe de l'empire napoléonien, chez Vigny, Benjamin Constant, Ballanche, George Sand, Lamennais, Saint-Simon et Enfantin.

La franc-maçonnerie vit chez nous sur des lieux communs rationalistes du même ordre et de la même valeur. Mais elle conduit le bal, en se tenant dans l'ombre. Le néo-paganisme raciste a aussi une influence cachée, mais formidable, dans la conduite de la politique naziste. Nous ne croyons pas pour autant à son triomphe. Il a recueilli plus de partisans que n'en eut jamais chez nous le saint-simonisme, mais suivant toute vraisemblance il n'aura pas plus de durée que lui. Ses prophètes se chamaillent. Il ne constitue qu'un mouvement de professeurs ; il ne prend pas les masses par les entrailles. Il n'a ni dogme précis, ni mythe suggestif, ni symboles éloquents, ni rites populaires, ni culte proprement dit. Le nazisme n'a qu'un but : la conquête du pouvoir. Le néo-paganisme se cramponne aux basques de la redingote du Führer. Mais la résistance spirituelle des chrétiens fait réfléchir Hitler ; il n'ose se prononcer ouvertement pour le néo-germanisme.

Conclusion de M. Albert Béguin :

« De même qu'en France un Chateaubriand ou un Maistre, en Allemagne un Frédéric Schlegel, un Arndt ou un Görres commencèrent par rêver d'une religion nouvelle et revinrent finalement au christianisme, il se pourrait que les actuels égarements de l'Allemagne, en posant le problème religieux avec une urgence et une acuité totales, obligent une foule de gens jusqu'ici indifférents à y chercher une solution. Et bien des signes déjà semblent annoncer un réveil spirituel dont les conséquences sont imprévisibles. »

IV

Si affligeant que soit le tableau du paganisme racial en Allemagne, il ne saurait nous faire perdre de vue les hauts mérites de nos frères catholiques allemands, et même de nos frères séparés, les protestants, qui soutiennent si héroïquement la lutte contre la marée montante de l'antichristianisme. Et nous avons nous-mêmes, catholiques français, trop conscience des méfaits, sur notre sol, de cette autre forme du paganisme qui se nomme la franc-maçonnerie, pour concevoir à

l'égard de l'Allemagne, même en voie de paganisation, autre chose qu'un sentiment de très chrétienne et très profonde pitié. Ce n'est pas seulement pour les individus, c'est aussi pour les peuples, je pense, que Jésus-Christ a parlé de « la poutre et de la paille » dans l'œil!

De l'Allemagne païenne ou plutôt du paganisme allemand, nous allons passer au catholicisme espagnol, en parlant du jeune et hardi leader catholique Gil Robles. Il s'est déjà fait une réputation mondiale. Son nom sera mis par l'histoire auprès de ceux d'O'Connell et de Montalembert ou de Mgr Ketteler. La *Revue des Deux Mondes* du 15 juin lui consacre un très important article signé Maurice Lewandowski. Dès les premières lignes, s'exprime l'admiration la plus complète :

« Si grande est la maîtrise oratoire de José-Maria Gil Robles aux Cortès, qu'à peine monte-t-il à la tribune, le bourdonnement des conversations particulières meurt sur les banquettes redevenues silencieuses, et les députés pérorant dans les groupes regagnent aussitôt leurs sièges. L'homme qui concentre ainsi tous les regards, promène à son tour son coup d'œil sur l'assemblée, pour laisser s'établir, durant ces quelques secondes de préparation, le circuit magnétique entre son auditoire et sa personne. »

Mais Gil Robles n'est pas seulement un très grand maître de la parole, il est aussi et surtout un chef, un organisateur, un entraîneur d'hommes. Il a un programme, il sait ce qu'il veut. Il est le maître de l'heure ; il a su grouper toutes les énergies d'ordre autour de sa personne. On sait qu'il a accepté d'entrer dans une combinaison Lerroux. Il y a pris le titre de ministre de la Guerre et de vice-Président du Conseil.

Robles est un homme de la lignée d'Oliveira Salazar, dont nous avons dit ici-même l'œuvre merveilleuse au Portugal. Il appartient à cette génération de jeunes hommes incarnant à la fois les souffrances et les aspirations de leur pays et son besoin de sortir des mares stagnantes de la politique.

Salazar a fait mentir ce préjugé qui veut que le restaurateur de l'ordre dans un pays soit un homme de gauche converti, un Bonaparte ou un Mussolini; Salazar a fait voir ce que peut un grand cœur de catholique. Robles est en train de faire une nouvelle démonstration à ce sujet. Il n'a pas fait son séminaire d'homme d'Etat dans le socialisme, comme Briand, Millerand, Laval, Viviani et quelques autres. C'est un croyant, c'est un apôtre, et il puise dans sa foi seule l'inspiration profonde et de sa vie privée et de son activité politique. Chez lui, pas trace d'ambition humaine; il ne veut que défendre ses convictions de chrétien et, en les sauvant au sein de la vieille Espagne, sauver son pays lui-même. « Le principe de son action est son dévouement aux masses populaires, principalement agraires, dont il s'est rapproché dès sa jeunesse, et qui sont aujourd'hui son plus ferme soutien dans son ascension vers le pouvoir. »

Rappelons la situation actuelle des partis en Espagne. On sait que des élections générales eurent lieu en novembre 1933. Gil Robles conduisait à la bataille « l'Action populaire catholique », dont il est le chef. Il obtint les plus encourageants succès, après une lutte qui fut extrêmement chaude et parfois très périlleuse. La nouvelle majorité aux Cortès soutint le ministère Alexandre Lerroux. Le parti de Robles reçut cinq portefeuilles ; mais il resta lui-même en marge. Il comprenait qu'il y aurait de grandes difficultés à créer un programme commun avec les radicaux, et que la répression des mouvements insurrectionnels exigerait des mesures pénibles, dont il ne lui appartenait pas de prendre la responsabilité. Il eut le mérite de savoir attendre son heure. Le ministère tomba en avril dernier. M. Lerroux essaya de gouverner en dehors des deux partis de Robles : Action populaire catholique et Parti agraire. Robles avait annoncé qu'il ne resterait pas un jour au pouvoir lorsque les Chambres seraient rentrées ; et de fait le ministère tomba, en mai, à la première réunion des Cortès. Le ministère Lerroux se reforma alors, mais avec Robles dans ses rangs.

Le nouveau ministre n'a pas encore 37 ans, il est né le 27 novembre 1898 à Salamanque. Son père était professeur à l'Université ; il fut député aux Cortès. Il avait la réputation d'un jurisconsulte de grande érudition et d'un chrétien social convaincu. José-Maria fut élevé par les Salésiens de don Bosco. On sait que cette jeune Congrégation a reçu de son chef une vitalité, un élan, une puissance de vibration et d'enthousiasme peu communs. On comprendra le caractère à la fois du père, du fils et de ses éducateurs, en méditant les recommandations faites par le premier au second, lors de son entrée à don Bosco : « José-Maria, tu entres dans la maison des Pauvres. N'oublie jamais que tu devras aux pauvres la place que tu leur voles aujourd'hui. » Est-ce que vous ne sentez pas dans ces mots comme un authentique parfum de l'Evangile de Jésus-Christ ? Le père qui savait parler ce langage n'était certes pas un catholique à l'eau de rose ! [1]

Gil Robles était le digne fils d'un tel père. Il fut un élève modèle et ne connut que des succès. Bon camarade, il ne se fit que des amis. Il passa du collège à l'université et y fit ses études de droit. De bonne heure, il dégagea, dans le groupe de jeunesse chrétienne dont il faisait partie, les qualités d'un chef. Après de brillants examens de doctorat, il obtint au concours une chaire de professeur de droit politique à l'Université de La Laguna. Mais il était possédé par l'esprit d'apostolat social et religieux ; il ne pouvait s'enfermer dans la carrière des succès universitaires. Comme nous voudrions pouvoir le proposer en modèle à nos jeunes universitaires catholiques de France !

[1] La biographie de Robles a été écrite par Juan Arrabal. Des extraits du livre ont paru dans une brochure du P. A. Boissel, S. J., parue l'an dernier chez Bloud et Gay : *Un chef, Gil Robles,* in 12 de 128 p., 7 f. 50.

Il entra dans la politique par le journalisme. Il fut rédacteur, puis vice-directeur de *El Debate*. Ce n'est pas chez lui que l'on trouverait la formule : « Politique d'abord ! » Pas davantage : « Economique d'abord ! » Non, pour lui, la religion chrétienne doit être placée à la base de toute restauration sociale. Dès son premier grand discours il le déclara sans ambages :

« Tous ceux qui désirent la régénération du pays par les forces chrétiennes, s'écriait-il, peuvent entrer chez nous, sans avoir à renier leurs opinions politiques personnelles, pourvu qu'ils acceptent le programme des saines et légitimes revendications sociales, dans le monde du travail et dans l'organisation de la propriété, — tout cela fondé sur la plus pure orthodoxie catholique, car il serait inutile de tenter une restauration économique et politique, si l'on ne commençait par une régénération chrétienne de la société. »

Au service de ses nobles ambitions d'apôtre, Robles mettait, dès le principe, des dons oratoires hors de pair, une éloquence chaude, vibrante, entraînante. Mais il ne se contente pas de belles tirades : il a des idées arrêtées et longuement mûries. Il a passé dix ans à étudier les problèmes sociaux et les questions agraires. Il ne s'est pas contenté de la formation que son pays pouvait lui offrir ; il a voyagé en Amérique espagnole, aux Etats-Unis, dans les pays de langue anglaise, en Asie, en Afrique. Il a parcouru l'Europe dans tous les sens. Il a de nombreux amis parmi les grands catholiques de tous les pays.

Aux élections de 1933, il se présenta à Salamanque. Il avait insisté auprès de ses partisans pour que tout le groupe se ralliât sans arrière-pensée au régime républicain. On se souvient peut être que nous écrivions ici-même, il y a quelques années : « Que le clergé espagnol médite sur notre histoire et nos infortunes, qu'il ne se sépare pas du peuple, qu'il n'attende pas, comme nous l'avons fait chez nous, qu'il soit trop tard pour pratiquer la politique de Léon XIII, la politique du ralliement. » Gil Robles déclarait dans un de ses discours électoraux : « Je dois vous avertir que nous ne faisons pas ici une manifestation royaliste. Nous acceptons la nouvelle organisation établie en Espagne et nous voulons développer la vie nationale dans des voies de paix et de travail. Par-dessus les formes changeantes de gouvernement, il y a l'intérêt du pays. Laissons de côté ce qui pourrait nous diviser, appliquons-nous à rechercher ce qui peut nous unir. »

C'était le langage même du bon sens. Gil Robles fera peut-être un jour la restauration monarchique, mais il l'aura faite en passant par le ralliement et en suivant les mouvements de l'âme populaire dirigée et éclairée par ses soins. Le vrai chef oriente, mais il se laisse orienter aussi. Il sait que la meilleure politique est celle qui est « actuellement possible ». Il ne se perd pas dans les nuées ; il suit et il précède ; il agit et il est agi.

La bataille électorale, on l'a dit, fut acharnée : les partis révolutionnaires ne pouvaient pardonner à Robles sa popularité. Il ne recula pas devant les menaces. Il tint en quelques jours plus de 70 meetings, distribua des millions de tracts et, au lendemain de son élection, resta sur la brèche pour se faire valider.

Notre journal *Le Temps* faisait de lui, en 1931, le portrait suivant :

« C'est un professeur de Droit, jeune et jusqu'ici peu connu du grand public. Sa culture solide, son éloquence élégante et sans emphase, son énergie juvénile et ses manières franches lui ont conquis, avec une prodigieuse rapidité, des partisans nombreux et convaincus. En peu de temps, il s'est assuré une place de premier rang, non seulement au Parlement, mais encore dans le champ de la politique espagnole. »

Son programme consiste essentiellement en ceci : 1° Révision de la Constitution radicale de 1931, discréditée par ses violences antichrétiennes ; 2° Correction de toutes les énormités que cette Constitution a voulu faire entrer dans la vie publique espagnole : séparation de l'Eglise et de l'Etat, rupture avec le Vatican, institution du divorce, laïcisation de l'enseignement.

Mais Gil Robles ne cherche pas à emporter la victoire par des méthodes de violence. Il ne cesse de travailler à l'organisation et à l'extension de son parti ; il cherche avant tout à conquérir les masses ; il veut s'appuyer sur elles et ne songe pas à s'écarter des voies parlementaires. Il forme des comités, recrute des adhérents, promène son éloquence à travers toute l'Espagne. En attendant que l'Action populaire catholique soit encore plus puissante, il l'a associée à un groupe plus vaste dont il est aussi le Président : la Confédération espagnole des Droits autonomes, qui est une sorte d'Union des droites. Robles s'appuie sur l'élément sain de la nation. Il s'adresse aux paysans, il leur parle le langage de l'ordre, du bon sens, de la foi chrétienne, et sait se faire comprendre d'eux. Il oppose les masses paysannes aux groupements révolutionnaires ouvriers. Il est ainsi tout près de la nature, il est dans la vérité éternelle.

Le paysan espagnol est comme le paysan de tous les pays européens. Il aime sa terre, même lorsqu'elle est pauvre ; il ne sort guère de son village ; il est resté attaché au rythme des saisons ; il suit les lois non écrites de l'homme évoluant dans le cadre de la nature pure. Il veut la paix, le travail, l'ordre ; il admet les hiérarchies sociales et en sent la nécessité. Il ne s'élève pas aisément sans doute à la conception de l'intérêt général, mais on peut l'y amener par des voies insensibles. Par ailleurs le paysan espagnol subit aussi, comme le paysan des autres pays européens, bien des influences qui tendent à le soustraire à ses traditions, à faire de lui le jouet des passions politiques. Gil Robles connaît les formules tentatrices grâce auxquelles on cherche à le détourner ; il sait lui apporter les réponses topiques. Il sait le convaincre, l'enthousiasmer ; il lui fait sentir l'amour profond d'une âme vrai-

ment chrétienne. Il parcourt les plus humbles bourgades ; partout une organisation succède à son action oratoire, un comité naît de son discours et en prolonge la portée.

Voici des extraits de ses discours qui nous diront ce qu'il veut, ce qu'il fera, quand l'heure des réalisations sera venue :

1° *Sur le ralliement :* « Quand le moment sera venu, nous accepterons l'honneur et les responsabilités du pouvoir et nous gouvernerons dans la loyale acceptation du régime que le pays s'est donné... Jamais nous ne consentirons à utiliser contre le système politique actuel les ressources de l'autorité mise entre nos mains. Nous gouvernerons pour réaliser les réformes constitutionnelles sur lesquelles nous sommes d'accord, par les moyens légaux qu'a prévus la Constitution elle-même. »

2° *Sur la conception de l'Etat chrétien :* « Comme catholiques, nous demanderons d'abord la reconnaissance de la personnalité de l'Eglise. Aussi exigeons-nous du Gouvernement, comme l'accomplissement d'un devoir national nécessaire, de travailler à la conclusion rapide d'un Concordat. Que soit le plus vite possible corrigée la législation sectaire, en particulier en ce qui concerne l'enseignement. Sur ce point, nous ne pouvons transiger, car c'est pour nous une question vitale [1]. »

3° *Sur la question sociale :* « Je ne parle au nom d'aucune classe, je parle au nom d'une doctrine. Je m'adresse cordialement, en premier lieu, aux travailleurs, et en second lieu aux classes conservatrices, ces classes qui possèdent peu ou beaucoup, mais qui ne pensent pas à ceux qui n'ont rien. Il faut que tout le monde sache que notre doctrine prend son origine dans la fraternité des hommes, dans l'identité de l'origine de toutes les classes, dans un même destin en ce monde, puisque les uns ont besoin des autres et que tous se complètent mutuellement. Nous combattrons les abus du marxisme, mais non les conquêtes légitimes des travailleurs. Nous combattrons les excès des socialistes qui ont détruit l'économie et augmenté le chômage et la misère, mais nous maintiendrons et même nous compléterons la protection donnée aux classes ouvrières. Nous relèverons le travail honnête, nous établirons le salaire familial, la propriété familiale, les assurances, nous multiplierons les petits propriétaires. Nous ferons tout cela, parce que cela signifie justice et paix. Que les classes conservatrices ne croient pas que nous servirons leurs égoïsmes [2]. »

4° Voici du reste une déclaration formelle de Robles *sur la propriété :* « Nous devons défendre cette conception de la propriété privée, dont les droits sont limités par les devoirs de justice, de charité et de solidarité chrétienne. Nous n'admettons pas que le travail ne soit qu'une marchandise : il est un élément coopérateur de la production et il faut que les classes sociales arrivent à s'entendre dans un désir commun de justice. Nous sommes un parti fondé sur les principes catholiques et nous devons traduire dans les faits les principes de justice que nous professons. Il importe peu que les riches soient un peu moins riches, si les pauvres sont un peu moins pauvres ; mais il faut faire cesser le contraste navrant de l'opulence et de l'extrême misère. »

Il ne faudrait pas croire que l'éloquence de M. Robles réussisse à anéantir ou à exorciser tous les adversaires de ses doctrines. Il y en a de nombreux et puissants. Ce n'est pas parce qu'il est entré au ministère avec quatre de ses amis, et deux alliés du Parti agraire, qu'il peut chanter tout à fait victoire. Il a des ennemis à droite et à gauche. Dans le monde monarchiste, on le considère comme un transfuge, qui a passé à la République et qui peut-être réussira à la rendre populaire. De plus, les monarchistes sont surtout de grands propriétaires terriens et ils ne voient pas de bon œil les projets de réforme agraire de ce socialiste chrétien ! Enfin le parti catalan est opposé à tout ce qui vient de Madrid, donc à Robles comme aux autres hommes d'Etat.

Pour lutter contre ces forces réunies, Gil Robles a les forces conjuguées de la bourgeoisie et du monde paysan. Il a aussi l'appui du clergé, qui voit en lui un vaillant défenseur des intérêts spirituels de l'Espagne.

Il est superflu de dire que le gros des adversaires de Gil Robles se trouve à gauche. De ce côté il a contre lui tous les marxistes, tous les maçons, tous les anticléricaux, tous les libres penseurs sectaires. Et justement, c'est parce que seul il est en état de leur tenir tête que les monarchistes eux-mêmes sentent le besoin de ne pas trop entraver son action.

Une chose est certaine : c'est une bénédiction pour un grand peuple que de voir surgir à l'horizon, parmi les troubles qui menacent l'avenir de toute une nation, un homme de cette valeur, ayant des idées si hautes et si fermes. Un mot définit toute la politique de Robles, un mot de véritable homme d'Etat chrétien : « Au-dessus de tout, l'Espagne, et au-dessus de l'Espagne, Dieu ! »

Nous ne pouvons qu'envier à nos voisins un chef de cette trempe !

V

On a fêté, au mois de juin, le tricentenaire de l'Académie française fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu. Cette circonstance a attiré de nouveau l'attention sur le grand ministre de Louis XIII. M. Louis Batiffol, qui est un spécialiste de l'histoire du XVII^e siècle, en a profité pour nous entretenir encore dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin, de « La Fortune du Cardinal de Richelieu. »

[1] Comme on le voit, Gil Robles aperçoit nettement tous les périls, pour l'avenir de la nation, d'une législation scolaire franc-maçonnique : c'est l'abrutissement certain des masses par le retour au matérialisme de l'état sauvage.

[2] Sur ce dernier point, les intérêts menacés ont déjà fait entendre leurs plaintes. Lors de la discussion agraire, on entendit un représentant de la grande propriété s'écrier : « Je ne vois pas grande différence entre le fait d'être exproprié de mes terres au nom de Karl Marx, ou de devoir les rendre forcément, au nom du Christ, par Gil Robles. » Mais cette protestation est celle d'un aveugle. Car il y a une différence essentielle entre donner un peu de ses biens pour sauver la fraternité chrétienne, et en être dépouillé au nom de la haine sociale ! Il y a une grande différence entre perdre la propriété non seulement de fait, mais aussi de droit, au nom de la théorie collectiviste, et partager cette propriété avec de pauvres gens qui, devenus à leur tour propriétaires, seront les meilleurs gardiens de l'ordre social.

Il ne s'agit pas de la fortune qui lui advint de parvenir au premier rang dans les affaires de son pays, mais de son état de fortune, de ses revenus et propriétés. Il est notoire que les grands ministres du XVII^e siècle ont laissé de substantiels héritages. Les historiens admettent assez généralement qu'il ne serait pas séant de rechercher de trop près les origines de ces enrichissements considérables : il y aurait eu, croit-on, assez souvent du moins, des tractations pas très honnêtes. Il est sûrement un ministre sur lequel il serait vain de se faire des illusions : Mazarin « a puisé dans le trésor royal avec le plus tranquille cynisme. D'après les témoignages de ceux qui ont été les mieux placés, il aurait exigé des comptables royaux, durant son ministère, la remise de la main à la main de sommes montant, au total, à près d'une cinquantaine de millions, sans reçus, sans pièces justificatives qu'il refusait sous prétexte qu'on était en temps de troubles, qu'aucune comptabilité régulière n'était possible, que le Roi mettrait chacun à l'abri par un quitus final. » En fait, Louis XIV ne donna jamais le quitus. Fouquet paya pour les autres. Mais Mazarin avait rendu de si grands services à l'Etat que le roi, par gratitude et par affection, ne voulut jamais que sa mémoire fût atteinte [1].

Mazarin était donc un habile homme, mais cupide et peu scrupuleux. Que devons-nous penser, sous le même rapport, de son grand patron et prédécesseur le cardinal de Richelieu ?

Tallemant des Réaux a dit que le cardinal était avare. Et il ajoute : « Ce n'est pas qu'il ne fît bien de la dépense, mais il aimait le bien. »

Mais les témoignages en sens inverse ne manquent pas. Bautru, qui l'a beaucoup fréquenté, a dit qu'il était « désintéressé ». Pour Malherbe, Richelieu ne songeait qu'à la gloire. Un collaborateur du grand ministre écrit : « On le fait avare et prodigue tout ensemble et il n'est ni l'un ni l'autre. »

Richelieu lui-même a dit, dans son fameux discours aux Etats de 1614, qu'un ecclésiastique, qui garde le célibat et « dont rien ne survit après lui que son âme », n'a que faire de thésauriser. « En servant son roi et sa patrie, ajoutait-il, il ne doit penser qu'à s'acquérir pour jamais, là-haut, une glorieuse et parfaite récompense. »

Pratiquement, on constate que Richelieu, si grand diplomate, a été un financier assez malhabile. Il ne voyait que le résultat à atteindre : « L'argent n'est rien, écrit-il à son ami Schomberg, le 30 septembre 1630, pourvu que nous fassions nos affaires. » Il traitait donc les questions d'argent avec un peu de dédain et de loin. Il avait toujours tant d'affaires sur les bras qu'il serait difficile de savoir en quel état étaient les siennes propres. Evidemment, il arriva à posséder de beaux revenus, comme nous le verrons tout à l'heure, mais on ne saurait dire qu'il les ait acquis malhonnêtement, selon les usages de son temps.

Mais suivons son ascension pas à pas.

Il avait peu reçu de sa famille. La grand'mère du cardinal, Françoise de Rochechouart, avait eu 12.000 livres de dot, mais les deux tiers n'en avaient pas été payés. Sa mère, Suzanne de la Porte, avait reçu, au moment du mariage, 10.000 livres et des droits sur des terres en Picardie. Le jeune ménage commença dans la gêne. La dot de la jeune femme servit à payer des dettes. François de Richelieu, le père du cardinal, était Grand-Prévôt à la cour d'Henri III ; mais cette charge lui procurait peu de bénéfices et lui imposait de grandes dépenses. A la mort d'Henri III, il s'était rallié à Henri de Béarn, tandis que sa famille demeurait dans les rangs des ligueurs. Ses biens avaient été pillés par la Ligue ; il avait dû engager ses terres ; il avait fait ensuite des spéculations maladroites. Quand il mourut, à 42 ans, il était criblé de dettes. Sa veuve dut vendre son collier de l'Ordre du Saint-Esprit pour payer ses funérailles. Elle écrivait à quelqu'un qui lui réclamait de l'argent : « Mes créanciers ont fait saisir tous les biens de mes enfants : je ferai ce qui sera en ma puissance afin que vous soyez payé à votre tour. » Pendant des années, la situation financière de la famille demeura extrêmement précaire. A la longue pourtant, les choses s'arrangent un peu. Le fils aîné, Henri de Richelieu, meurt jeune. Le second, Alphonse, celui qui devait être pendant 25 ans cardinal archevêque de Lyon, était d'abord entré chez les Chartreux, en abandonnant à son cadet, Armand, ses visées sur l'évêché de Luçon. Les sœurs se sont mariées. Bref, une note passée depuis dans cette compilation que l'on appelle ses *Mémoires,* note qu'il avait écrite en 1629, nous apprend qu'à la suite des décès de son père, de sa mère, de son frère aîné, il lui restait, après avoir tout réglé, « en fonds de terre... 25.000 livres de rente. » Il est probable qu'il faut interpréter cela en ce sens qu'une fois les hypothèques sur les biens purgées et toutes les dettes éteintes, ces 25.000 livres de rente formaient son patrimoine.

Ajoutons à cela les revenus de l'évêché de Luçon. Ce siège avait été occupé par un de ses oncles, et le Roi avait consenti à le réserver à l'un des neveux du bon évêque. A défaut d'Alphonse devenu chartreux, Armand fut nommé évêque de Luçon, à 22 ans, en 1607. Le siège rapportait 16.000 livres selon M. Batiffol, 18.000 selon M. Deloche, très versé dans la connaissance de la famille des Richelieu. Dans la note dont on vient de parler, Richelieu déclare que lorsqu'il était « venu au service » de Marie de Médicis, il jouissait de 50.000 livres de rente. Il y avait donc, là-dessus, 25.000 livres de revenus ecclésiastiques divers. Il termine cette note en disant que « tout ce qu'il avait eu depuis,

[1] Notons au passage qu'il est inutile de faire intervenir ici, comme on l'a fait parfois, un prétendu mariage secret entre Mazarin et la reine-mère, Anne d'Autriche. S. Vincent de Paul, qui était le confesseur de la reine, ayant été une fois interrogé à ce sujet par le secrétaire Robineau, répliqua avec indignation : « C'est faux comme le diable ! » Cette dénégation nous suffit.

qui n'était pas peu, il le tenait des libéralités et des grâces de Leurs Majestés le Roi et la Reine, sa Mère, desquelles, affirme-t-il, devant Dieu je suis extraordinairement content, comme j'ai tout sujet de l'être. »

Dans son Testament, il répète : « La plus grande part de mon bien est venue des gratifications que j'ai reçues de Leurs Majestés, en les servant fidèlement. » Et il ajoute « et de mon épargne », ce qui prouve tout de même qu'il savait compter.

Il avait donc beaucoup reçu. Sa première bienfaitrice fut Marie de Médicis. Il avait débuté dans les affaires par la direction de celles de la Reine-Mère (on sait qu'il se brouilla dans la suite avec elle). Il faisait alors écrire : « La Reine ne dira pas qu'il l'ait jamais importunée par ses demandes. Ses libéralités sont d'autant estimables qu'elles les a faites de son propre mouvement... La passion qu'elle a eue de l'agrandir a surpassé toutes les pensées qu'il pouvait avoir lui-même. Lorsqu'il voulait mettre des bornes à ses libéralités par sa retenue, elle mettait en avant que ce qui était beaucoup pour lui était peu pour elle. »

Un collaborateur de Richelieu, Achille de Harlay, écrira en 1632 : « Tant s'en faut que le cardinal ait jamais rien extorqué à la Reine, qu'elle a plusieurs fois dit au Roi, qui s'en souvient fort bien, que, quand elle lui voulait donner quelque chose, elle avait une très grande peine à le lui faire recevoir et qu'il fallait qu'elle usât pour cela d'un commandement absolu. » Richelieu se rendait sûrement compte que Marie de Médicis était gaspilleuse et désordonnée ; il tenait à se mettre à couvert pour l'avenir. Il prenait donc ses sûretés du côté du Roi, en mettant bien en relief son parfait désintéressement.

Une fois devenu ministre, il se montra reconnaissant, en conseillant au Roi d'être indulgent pour les dépenses de sa mère. Il fit augmenter son douaire d'un million de livres ; et il s'arrangea pour qu'elle ne sût pas qu'il y était pour quelque chose. Tout cela n'empêcha pas la calomnie de faire rage contre lui. Matthieu de Mourgues ne craignit pas d'écrire qu'étant intendant de la maison de la Reine, Richelieu s'était enrichi à ses dépens. Il s'est fait donner par elle, assure-t-il, 2.700.000 livres d'argent comptant et une chapelle de 100.000 pistoles, soit un million. Il a vendu des charges de la maison de la Reine à son profit personnel. Il a pris tous les grands bénéfices qui étaient à sa nomination. Il a trouvé moyen de griveler, pendant les guerres civiles du temps de Luynes, 300.000 livres. De Chizay, dans ses *Mémoires,* confirme ces dires ; il évalue à 3 millions d'argent comptant ce que Richelieu a soutiré de la Reine, sans parler de la chapelle de un million et des bénéfices.

Mais Richelieu a réfuté lui-même ces accusations. Il a fait répondre 1° que la Reine disposait de 115 bénéfices en tout, que sur ces 115 il en vint une quarantaine en vacance pendant qu'il était à son service, et qu'elle lui en donna en tout et pour tout : *un,* celui de Redon, en Bretagne, valant 8.000 livres ; — 2° que la Reine ne disposait que de 900.000 livres de revenus, qu'elle dépensait beaucoup plus et avait toujours des dettes, qu'il aurait donc eu bien de la peine à lui soustraire d'aussi grosses sommes.

Pour nous en tenir aux faits certains, nous savons que la Reine obtint du Roi pour Richelieu, en 1623, une pension de 10.000 livres, — qu'en cette même année elle lui fit une gratification de 36.000 livres pour l'aider à payer le comté de Limours que le cardinal (nommé en 1622 à cette haute dignité) achetait, qu'elle lui donna aussi le Petit-Luxembourg pour qu'il pût loger près d'elle. Après la prise de La Rochelle, elle lui fit cadeau, de joie, de 60.000 écus, soit 180.000 livres et « de la chasse de Bois-le-Vicomte. » Puis la disgrâce arriva et la brouille avec la Reine.

En fait, la plus grande part de la fortune de Richelieu lui vint non des caprices ou de la faveur d'une femme, mais de la reconnaissance du Roi. Richelieu s'en montrait confus : « Le Roi, par sa bonté, écrivait-il, m'a fait plus de bien que je ne vaux. »

En agissant ainsi, le Roi ne faisait que suivre la tradition monarchique. Les Rois savaient se montrer reconnaissants. Richelieu a écrit encore que « l'ordinaire, la grandeur, le bien même des grands princes » avait toujours été « que ceux qui ont les premières charges de leurs Etats et la plus grande part de leur confiance, fassent une honnête fortune et laissent après eux des marques de la magnificence de leurs maîtres et de la reconnaissance de leurs services. »

Louis XIII pourtant n'était pas prodigue. Il savait calculer. Mais il avait l'âme noble et grande.

Dès son premier ministère, en 1616, Richelieu avait été gratifié d'une pension de 6.000 livres. Plus tard, Louis XIII fit beaucoup mieux. Il savait voir ; son ministre menait grand train, estimant que c'était un devoir de sa situation et n'hésitant pas, du reste, à engager ses propres deniers pour le bien de l'Etat. Le Roi s'en rendait fort bien compte et il voulut mettre son premier serviteur en mesure de tenir dignement la haute place qu'il occupait.

Le 16 janvier 1626, il lui fait don d'une pension annuelle de 60.000 livres. L'année suivante, comme Richelieu refuse les émoluments de la surintendance de la navigation, il lui attribue, le 23 juin, les droits de naufrage ; le 27 décembre 1628, les droits d'ancrage dans tous les ports du royaume ; le 18 mai 1629, le droit de confiscation des marchandises de contrebande trouvées sur les vaisseaux ; le 11 juillet, une somme de 96.000 livres, « mettant en considération, dit-il, les grandes et excessives dépenses que le cardinal de Richelieu a été contraint de supporter et désirant le reconnaître. » Ces derniers mots nous prouvent que, durant le siège de La Rochelle, Richelieu n'avait pas craint d'engager ses propres deniers pour la guerre aux protestants. Le 6 décembre 1629,

le Roi lui ajoute par brevet 18.000 livres de pension

Mais Louis XIII avait encore d'autres moyens de récompenser son grand et fidèle ministre. Il pouvait lui attribuer des charges lucratives d'une part, des bénéfices ecclésiastiques de l'autre. Il usa des deux méthodes.

En 1626, il nomme Richelieu gouverneur de Honfleur, puis du Havre. En 1630, il lui donne le gouvernement de l'Aunis et de La Rochelle, sa conquête récente, avec l'île de Ré. Richelieu refuse le gouvernement de Bretagne, mais il est contraint d'accepter Brouage et ses marais salants, « une des plus importantes et solides richesses du royaume. » Et les comptes de la Chambre nous apprennent que le Roi fit cent autres libéralités à son génial conseiller.

Mais ce qui rapportait le plus à Richelieu, c'étaient les bénéfices ecclésiastiques. M. Fagniez n'a pas craint d'avancer que les abbayes et prieurés dont le ministre était abbé ou prieur commendataire lui rapportaient 1.500.000 livres par an. Mais le chiffre est formidablement erroné. Un contemporain, Dupleix, dit 400 000 livres. Matthieu de Mourgues, l'ennemi le plus acharné du cardinal, évalue ses revenus monastiques, en 1626, à 72.000 livres et prétend qu'il possédait, en 1631, 23 grandes abbayes. Mais les Archives des Affaires étrangères gardent l'état des bénéfices dont était pourvu Richelieu au moment de sa mort, en 1642 : à cette date, il avait 26 bénéfices [1] Le tout lui rapportait, charges déduites, 274.655 livres [2]. On notera que suivant une lettre de Colbert à Mazarin, ce dernier possédait 23 abbayes lui rapportant 5 à 600.000 livres. Nous possédons les comptes des dépenses de la maison du cardinal pour l'année 1639. Elles s'élevèrent à 494.476 livres 5 sols, qui équivaudraient sans doute à plus de 5 millions de notre monnaie actuelle. Etant donnée la situation de Richelieu, cela n'a rien d'excessif. M. Deloche a calculé que les revenus d'Alphonse de Richelieu, le cardinal-archevêque de Lyon, s'élevaient à 166.000 livres avant la mort de son frère, et à 150.000 après.

Jusqu'ici pourtant nous n'avons eu devant nous que des gratifications ou des dotations extraordinaires. Mais Richelieu ne recevait-il pas de traitement régulier comme premier ministre ?

Notons d'abord que le cardinal ne fut jamais premier ministre au sens où nous prenons ce mot. Il ne présidait pas le Conseil; le Roi seul avait cette prérogative, les ministres ne se réunissaient pas en dehors de la présence du Roi. Il n'y avait pas de cabinet proprement dit. Les grandes affaires se traitaient dans un Conseil, que l'on appelait tantôt Conseil privé, tantôt Conseil d'en haut, et tantôt simplement Conseil du Roi.

Dans ce Conseil entraient deux catégories de personnages : d'une part, des ministres d'Etat sans portefeuille, comme nous dirions aujourd'hui, c'est-à-dire trois ou quatre personnages importants, ayant la haute main sur les délibérations royales, — et d'autre part, les secrétaires d'Etat, au nombre de quatre et formant comme des ministres avec portefeuille, mais de second rang quant à l'influence. Les vrais ministres, au sens usité alors, ce sont les premiers, non les seconds. Les ministres reçoivent en effet 20.000 livres, tandis que les secrétaires d'Etat n'en ont que 10.000. Tous recevaient en outre, à titre de « gages du Conseil, » une somme de 2.000 livres par an. Richelieu ne recevait pas plus que les autres, soit 22.000 livres en tout, en qualité de ministre.

C'est à cette somme plutôt modeste que s'ajoutaient les pensions et autres revenus dont nous avons parlé plus haut.

Notons qu'il y a de nombreuses preuves du désintéressement de Richelieu. Il se défendait contre la générosité du Roi. Louis XIII écrivait à sa mère, le 14 février 1629 : « M. le cardinal n'a pas voulu accepter ces deux abbayes [1], quelque instance que j'ai pu lui faire, même jusque-là que cela a failli nous mettre en querelle ! »

Les adversaires de Richelieu lui ont beaucoup reproché d'avoir avili de très grands personnages, tels que le cardinal D'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, en les employant à gérer ses revenus. Mais cette accusation est très exagérée. De Sourdis avait été remarqué au siège de La Rochelle. Il avait succédé à son frère [2], en 1628, sur le siège archiépiscopal de Bordeaux. Il avait le goût des affaires et il commanda la flotte en de mémorables entreprises. Il lui est arrivé de dresser l'état des dépenses du grand ministre, qui l'admettait dans sa faveur et sa collaboration. Mais il ne fut jamais intendant de la maison de Richelieu.

Celui qui portait ce titre était un chanoine du chapitre de Paris, nommé Le Masle, prieur des Roches. Le Masle était secondé par de Loynes, Desmarets, de Villeneuve et plusieurs comptables. Le cardinal se reposait entièrement sur ses gens de la gestion de sa fortune; il avait, comme on dit, d'autres chats à fouetter que de s'occuper de

[1] On sera peut-être curieux de connaître les noms des principaux : Cîteaux, 38.000 livres ; — Cluny, 33 500 ; — Saint-Martin-des-Champs, à Paris, 33 000 ; — Chezal-Benoît, 30 000 ; — Saint-Lucien-de-Beauvais, 25.000 ; — Signy, 20.000 ; — La Chaise-Dieu, 15.000 ; — Marmoutier, 13 000 ; — Saint-Maixent, 12.000 ; etc. Il va sans dire que très souvent des charges étaient annexées à ces abbayes. Ajoutons que Richelieu ne put jamais s'occuper beaucoup de ses monastères ; il en prenait possession par procureur et souvent n'y mettait à peu près jamais les pieds. Il n'a jamais vu, par exemple, l'abbaye de Saint-Riquier.

[2] M. Batiffol dit ici 274.653. Mais nous rectifions d'après le récent ouvrage de M. Deloche sur *Un Frère de Richelieu inconnu*, p. 499 (cf. *Ami* du 24 juillet, p. 428).

[1] Il s'agissait de deux importantes abbayes rendues vacantes par la disgrâce et la mort du grand-prieur de Vendôme. Richelieu donnait pour raison de son refus qu'il ne voulait pas profiter du malheur des Vendôme (bâtards d'Henri IV).

[2] C'est ce frère, Henri de Sourdis, qui eut avec le duc d'Epernon des démêlés épiques (cf. *Ami* 1924, p. 549-554).

sa maison. Ce sont ses intendants qui ont constitué ce qu'il appelle « son épargne ». Ils faisaient des placements en achats de terres et domaines. Les propriétés du cardinal se sont arrondies soit par des achats de sa part, soit par des dons qu'il a reçus. Il résulte des tableaux dressés au moment de l'ouverture de sa succession, que le domaine de Richelieu, en Poitou, lui rapportait 41.058 livres, celui du duché de Fronsac 28.500, les terres de Saintonge 46.900, les terres du Maine 27.500, etc. Au total les biens immobiliers du cardinal rapportaient, à sa mort, 175.858 livres.

Les intendants de Richelieu plaçaient aussi son argent en « prêts hypothécaires ». A sa mort, cette source de revenus s'élevait à 144.000 livres par an. On peut dire que rarement fortune fut gérée plus heureusement que celle du grand homme sans qu'il eût à s'en occuper. Nous avons noté plus haut les dépenses globales de l'année 1639. Or, nous avons des papiers de Le Masle d'où il ressort qu'en 1638, l'ensemble des recettes du cardinal s'était élevé à 1.413.500 livres 13 sols 4 deniers, et les dépenses à 1.257.172 livres 5 s. On voit qu'il restait une marge en faveur de l'actif.

Les intendants faisaient donc encore de gros placements en bijoux, en argenterie, meubles somptueux. Cette catégorie de richesses a été estimée dans la succession à 1.700.000 livres. En outre, pour parer aux circonstances imprévues, ils gardaient une réserve de 1.500.000 livres, sans parler de dépôts en des places sûres : 800.000 livres au Havre, 700.000 à Brouage, 300.000 à Saumur.

Avec une telle fortune, Richelieu pouvait mener grand train, et il s'en faisait un devoir. Sa maison, comme l'a établi M. Deloche, s'élevait à 180 personnes. Il avait 140 chevaux ou mulets dans ses écuries. Une journée de voyage lui coûtait 2.700 livres. Mais ses plus grosses dépenses n'étaient pas simplement somptuaires. Il emprunta jusqu'à un million de sa poche au temps du siège de La Rochelle. Sans doute, le roi lui rendait ensuite, sous une forme ou sous une autre, l'argent avancé; mais très souvent, il ne restait pas trace des avances spontanément faites par Richelieu. Ses intérêts étaient mêlés à ceux de l'Etat; il ne les distinguait que malaisément, ne vivant que pour la gloire de son maître et la grandeur de son pays.

Sans doute, encore, on l'a accusé d'avoir abusé des « ordonnances de comptant ». Ce système fut en effet une des plaies des finances de la monarchie. On appelait de ce nom une « ordonnance » en vertu de laquelle les comptables royaux devaient délivrer les fonds qu'on leur demandait sans indication d'emploi des deniers fournis et sans pièces justificatives. On disait que c'était Henri III qui avait inventé ce système, pour cacher l'argent dépensé « en ses amourettes. » Et il est vrai que Richelieu, très attentif au « secret des affaires d'Etat » et pour aller au plus pressé, obtint très souvent du Roi l'autorisation d'employer ce moyen. Mais ses adversaires prétendaient que ces « comptant » servaient surtout à la marine, que la marine était le département de Richelieu, qu'il y engloutissait des sommes qu'en réalité il s'appropriait. A quoi Richelieu répliquait qu'il n'avait jamais rien dépensé sans l'avis et l'approbation du Roi. En fait, l'histoire ne saurait « retenir, faute de preuves », les accusations des ennemis du cardinal. Sa probité et son honneur sont au-dessus de cela.

Bref, en étudiant les pièces des procès qui furent engagés par le duc et la duchesse d'Enghien (le grand Condé avait épousé une petite nièce du cardinal) contre la duchesse d'Aiguillon, pour la succession du grand ministre, on arrive à ce résultat que le total de ses biens, capitalisé, s'élève à 22.400.000 livres, dont il faut déduire les dettes s'élevant à 6.500.000 livres en chiffres ronds. Il resterait donc une fortune globale de 16 millions. Cette fortune sera rondement gaspillée par les héritiers du cardinal, parmi lesquels le célèbre maréchal de Richelieu, du XVIII[e] siècle. Quand le duc de Fronsac, futur duc de Richelieu de la Restauration et ministre de Louis XVIII, vint à Paris en 1791 recueillir la succession de son père, il constata que trois générations de prodigues avaient dissipé son patrimoine. La Révolution acheva la ruine de la maison. Elle était revenue, au début du XIX[e] siècle, à la gêne qu'elle avait connue au début du XVI[e] !

VI

L'argent est sans doute une des grandes forces du monde, surtout à l'heure actuelle. Il a pourtant des ennemis très décidés à combattre son influence, soit à droite, soit à gauche.

Parmi les adversaires les plus résolus de la puissance de l'argent, nous avons eu déjà l'occasion de nommer le P. Coughlin, jésuite américain. Nous voudrions signaler, au sujet de ce vigoureux orateur des foules, quelques réflexions du journal américain hebdomadaire *Commonweal,* dont on sait la prudence et l'autorité. Ces réflexions ont paru dans le n° du 31 mai.

« Avec des auditoires gigantesques à New-York, Cleveland et Detroit, payant pour l'entendre en personne, dit *Commonweal,* et avec neuf autres assemblées de masses disposées pour suivre les réunions déjà fixées, le Père Coughlin poursuit l'œuvre qu'il a entreprise au moyen de ses discours à la Radio, avec un succès personnel extraordinaire, mais avec des résultats extrêmement douteux en ce qui concerne tant son influence de prêtre catholique, engagée dans la diffusion des enseignements sociaux de l'Eglise, que ses efforts comme citoyen privé pour organiser et diriger un mouvement politique. Il existe de grandes et croissantes divergences d'opinion sur le premier point, non seulement parmi ceux qui, se trouvant hors de son Eglise, le combattent ou l'approuvent, mais encore parmi les catholiques eux-mêmes. Il en est de même pour le second point. Mais l'opposition des jugements sur ce dernier serait beaucoup moins grave, s'il n'était nécessairement et étroitement lié au premier. Jusqu'au jour où une

autorité supérieure même à l'évêque propre du Père Coughlin estimera convenable de définir ou de préciser le droit du Père Coughlin d'entrer dans la politique pratique, et de déclarer dans quelle mesure il communique ou interprète exactement la doctrine morale et sociologique de l'Eglise catholique, ce sujet demeure ouvert à la controverse et cette controverse risque de produire de grandes confusions dans les esprits et de grands troubles dans les âmes, jusqu'à ce qu'elle soit résolue. »

Pour sa part, *Commonweal* croit que la politique de l' « Union nationale pour la Justice sociale [1] » et les mesures spécifiques proposées et défendues par l'Union, comme le P. Coughlin les expose lui-même, ne doivent pas être regardées comme une action entreprise ou proposée par l'Eglise catholique, ni encouragée par l'autorité collective de cette Eglise. Ni les partisans ni les adversaires du P. Coughlin ne sont fondés à croire que, par l'Union nationale pour la Justice sociale, dont il a créé l'idée et dicté le programme, il parle et agit au nom de l'autorité de l'Eglise. Tout ce qu'il dit ou fait, en tant que leader de son organisation politique propre, est dit ou fait au nom de ses capacités individuelles, en tant que citoyen ou en coopération avec d'autres citoyens, catholiques ou non catholiques, et ne peut être considéré comme endossé ou comme condamné par l'Eglise. Et la même chose est vraie de toute action spécifique et de toute mesure prise par le P. Coughlin en dehors de son organisation politique, quand il prêche en chaire sur le thème des enseignements concernant la justice sociale proclamés par Pie XI ou Léon XIII.

Dans cette partie de sa tâche, c'est-à-dire en tant qu'il expose les doctrines papales, il se conforme indubitablement aux instructions données aux évêques et aux prêtres par l'autorité suprême de l'Eglise catholique. Mais quand il déclare, même du haut de la chaire, que telle ou telle politique sociologique ou monétaire, telle ou telle mesure législative, constitue le chemin direct vers la réalisation ou l'application pratique des enseignements de l'Eglise, certainement il nous semble, à nous *(Commonweal)*, qu'il dépasse les limites fixées à l'interprète de ces enseignements autorisés.

Nous ne disons pas que le P. Coughlin a toujours fait explicitement cela, en chaire ou hors de la chaire. Mais c'est un fait notoire que des millions d'hommes et de femmes, — catholiques et non catholiques, — croient qu'il l'a fait et qu'ils identifient pratiquement le contenu et les fruits de sa prédication et les mesures spécifiques mises en avant par lui, avec l'enseignement autorisé de l'Eglise.

Cette opinion ne saurait se soutenir en aucune façon. Le supérieur immédiat du P. Coughlin, l'évêque Gallagher, de Detroit, avec la permission de qui l'orateur radiophonique parle et organise, a distingué lui-même entre les activités du P. Coughlin en tant que prêtre catholique, ayant mission d'exposer les doctrines officielles de l'Eglise, et Charles E. Coughlin en tant qu'individu patronnant des directives ou mesures spéciales dans l'ordre économique ou législatif et travaillant activement dans l'arène des actions politiques.

L'évêque Gallagher, sur le premier point, déclare ce qui suit :

« Je suis, en tant qu'évêque du diocèse catholique de Detroit, responsable ecclésiastiquement des discours radiophoniques du P. Coughlin. Cette responsabilité date du 15 mai 1891. C'est alors que les évêques de l'univers reçurent une Encyclique de Léon XIII *sur la Condition de la Classe ouvrière*. En faveur des pauvres dont les intérêts sont méprisés, disait le Pape, « tout ministre de la sainte religion doit se jeter dans le conflit avec toute l'énergie de son esprit et toute la force de son endurance... Avec votre autorité, vénérables frères, disait le pape encore, et par votre exemple, les ministres de la religion ne doivent jamais cesser de présenter avec instance aux hommes de toute classe, aux grands comme aux humbles, les doctrines de l'Evangile sur la vie chrétienne. Par tous les moyens en leur pouvoir, ils doivent travailler au bien du peuple. » Tout récemment, en décembre dernier,... le Saint-Père a prescrit au clergé de s'adresser à la classe ouvrière, de l'instruire, de l'organiser en groupes. Il a affirmé que si l'on ne faisait pas ainsi, les classes ouvrières seraient en droit de penser que l'Eglise se tient du côté des riches et qu'elles seraient exposées à tomber dans le communisme. »

Mais, pour ce qui regarde la question de savoir si le P. Coughlin, dans ses discours, représente les évêques américains collectivement, l'évêque Gallagher a répondu :

« Non !... Quelques-uns des évêques américains sont opposés à sa doctrine ; d'autres sont opposés à ses méthodes ; d'autres lui sont opposés personnellement ; mais moi, non plus, je ne représente pas la hiérarchie américaine. Le P. Coughlin représente les doctrines sociales et économiques de la chrétienté telles qu'elles sont glanées dans les Ecritures, et tirées des paroles du Christ, des Docteurs de l'Eglise et particulièrement des deux papes Léon XIII et Pie XI. Il parle en faveur de millions d'êtres humains à qui sont refusés les biens de ce monde pour la juste part qui devrait leur revenir. Il représente, tout au moins, un membre de la hiérarchie. Ce membre, c'est moi ! »

« Le P. Coughlin représente-t-il l'Eglise catholique ? » poursuivait l'évêque Gallagher. « Dans ce sens que le chef de son Eglise l'a désigné comme le seul prédicateur de la science économique et morale dans ses rapports avec la loi chrétienne... Pourquoi pas ? » Et l'évêque continuait en disant que les discours radiophoniques du P. Coughlin

« portent aux foules non seulement les vérités de la religion révélée, les grandes lois morales de son Eglise, mais aussi leurs applications individuelles dans le champ économique et social. Ses discours contiennent aussi ses opinions personnelles. Par exemple, sa confiance en Roosevelt est une opinion personnelle. Certainement, cette opinion ne

[1] Ligue fondée par le P. Coughlin.

fait pas partie de l'Encyclique dont j'ai parlé ni des vérités révélées de la religion. »

Il suit de ces déclarations que le P. Coughlin — telle est l'opinion de *Commonweal* — ne tire aucune autorité de l'enseignement officiel de l'Eglise catholique ni de son évêque propre, pour enseigner les mesures particulières ou pour adopter les moyens politiques qui lui semblent de nature à réaliser les principes de justice sociale qu'il préconise :

« Croire le contraire, serait se tromper nettement, estimons-nous. Les propositions du P. Coughlin peuvent être ou ne pas être saines ou recommandables, ou en harmonie avec la morale catholique. Elles peuvent être discutées, en ce qui concerne leurs qualités ou leurs défauts, mais cette discussion, que l'on soit pour ou contre les idées du P. Coughlin, ne devrait pas partir de ce préjugé que les propositions en question sont revêtues de l'autorité de l'Eglise catholique. »

Nos lecteurs, à la lecture de l'article que nous venons de traduire, comprendront que le P. Coughlin est très discuté, que certaines de ses motions mettent l'Amérique en émoi [1]. Le langage prudent, mesuré, un peu embarrassé cependant de *Commonweal* à son sujet, est la preuve de la perplexité dans laquelle ses discours jettent les consciences. On ne nous dit rien de précis de ses propositions ; on se borne à faire le départ entre ses exposés de doctrine, que l'on reconnaît conformes aux Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, et les propositions concrètes par lesquelles il voudrait que ces Encycliques fussent mises en pratique. Il est clair que ces propositions sont discutables. Il est seulement regrettable que le P. Coughlin ne soit pas le premier à préciser, dans ses discours, les points où il entend parler au nom de l'Eglise et ceux où il ne veut plus engager que sa personne.

Attendons les événements. Si la querelle « Coughlin » se poursuit, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs, afin que l'exemple de ce qui se passe dans une autre région de l'Eglise universelle nous avertisse de nos propres devoirs ou de la réserve que nous devons nous imposer, en abordant les grands problèmes qui passionnent les masses de nos jours.

VII

Et nous terminerons cette Causerie en nous évadant de ce monde sublunaire, pour quelques instants, à la suite du chroniqueur scientifique de la *Revue des Deux Mondes,* M. Charles Fabry, qui étudiait, le 1er décembre dernier, en un rapide aperçu, « Les dimensions de l'Univers. » En un livre éminemment discutable, récemment paru, sur *La Renaissance,* M. Funck-Brentano a cru pouvoir répéter ce que nous considérons, nous, comme une simple sottise, à savoir : que les découvertes de Copernic, ayant pour conséquence la découverte progressive des dimensions véritables du monde, auraient été l'une des causes principales de la décadence religieuse qui a marqué les trois derniers siècles.

« La pensée de Copernic a bouleversé la pensée et les conceptions du monde. De ce moment, la terre ne fut plus ce grand orbe plat surmonté de la voûte céleste contre laquelle se cognaient les cerfs-volants que les enfants faisaient voler au haut des collines ; de la voûte bleue, le bon Dieu ne surveilla plus, d'un œil tout à la fois sévère et bienveillant, les actions, les paroles et jusqu'aux pensées des hommes ; les anges gardiens n'y remontèrent ou n'en descendirent plus ni les saintes pour venir converser familièrement avec Jeanne d'Arc ; la terre n'est plus qu'un point, infime, invisible à l'œil nu, perdu dans l'infini. Les grandes croyances, les sentiments traditionnels sur lesquels s'était bâtie toute une civilisation sentent leurs fondements craquer » (!!!).

On croit rêver en lisant de telles choses. Si M. Funck-Brentano avait lu, d'un peu près, les splendides volumes de Bremond racontant l'*Histoire littéraire du Sentiment religieux en France*, il aurait vu que non seulement les successeurs immédiats de Copernic n'ont rien senti craquer du tout dans leurs convictions, qui, formées par des Thomas d'Aquin, des Bonaventure, des Augustin, etc., n'étaient tout de même pas aussi enfantines qu'il veut bien le croire, mais que tout au contraire, c'est sur l'exemple de Copernic que le grand fondateur de l'Ecole mystique française, Pierre de Bérulle, s'est explicitement appuyé pour faire « tourner l'homme autour de Dieu » et non pas « Dieu autour de l'homme », comme le fait de tout temps, avant Copernic comme après lui, la dévotion un peu terre-à-terre.

Pour nous, nous estimons que rien n'excite à la grande méditation chrétienne comme la pensée constante de l'immensité de l'Univers, pourvu que

[1] On en jugera par ces extraits d'une correspondance du *Journal des Débats* (24 juin 1935) :
« L'étonnant prêtre catholique et radioprédicateur Charles E. Coughlin, dont la religion sert surtout à exalter l'ambition personnelle et la vanité de primaire, s'adresse, comme le sénateur Huey Long, aux miséreux, aux chômeurs et aux mécontents. Fondateur de l' « Union nationale pour la justice sociale, » il parle chaque dimanche, par T. S. F., à un auditoire estimé à plus de dix millions de fervents. Il occupe chaque jour 450 secrétaires au seul dépouillement de sa correspondance. C'est lui qui a eu l'idée d'adresser tous ces correspondants inconnus aux sénateurs et officiels de Washington à la veille des votes sur l'entrée des Etats-Unis à la Cour de La Haye et sur le premier projet du *Bonus Bill :* on sait que ce furent ces innombrables messages qui influencèrent les sénateurs et déterminèrent l'échec de M. Roosevelt. La doctrine du Father Coughlin est de même inspiration que celle du sénateur de la Louisiane, mais plus générale et confuse. Il demande « des salaires permettant aux travailleurs de vivre et de jouir des plaisirs de la vie » ; il affirme les droits de l'homme supérieurs aux droits de la propriété, dénonce inlassablement « les basses manœuvres et les sordides complots de Wall Street, » mais il s'abstient, en général, de toute précision. Doué d'une voix prenante, profonde, il a une éloquence imagée qui lui acquiert un nombre sans cesse croissant d'auditeurs. Le lundi, son discours de la veille fait l'objet des conversations des ouvriers d'usine et des fermiers, tout de même que de celles des petits commerçants, des employés, de l'homme de la rue dans tous les Etats de l'Union. »

l'*infini spatial* soit toujours accompagné, dans notre esprit, par la vision ou tentative de vision de l'*infini qualitatif* qui est l'ETRE INFINI tout court, c'est-à-dire *Dieu*.

Nous voudrions donc que tout chrétien, en se mettant en prière, se rappelât instantanément l'infime petitesse du globe terrestre et l'immensité du monde créé par Dieu.

Voici les données les plus récentes à ce sujet.

Si vous représentez la Terre par une *cerise* d'environ 2 centimètres de diamètre, le Soleil sera, à une distance d'un peu plus de 200 mètres, une boule de 2 mètres de diamètre, chauffée à 5 ou 6.000 degrés; en faisant sur elle-même environ 35 tours, cette boule nous atteindrait. La Lune sera un pois situé à 30 centimètres de nous. Mais la planète bizarre, découverte en 1930, Pluton, situé au-delà de Neptune, du moins la plupart du temps, sera une autre cerise située à 95 kilomètres en moyenne. En somme, six heures suffisent à la lumière, à raison de 300.000 kilomètres à la seconde, pour parvenir du Soleil aux extrémités du système solaire, dont le rayon ne dépasse pas 6 à 7 millions de kilomètres.

Mais ce système solaire lui-même est situé fort loin des systèmes stellaires analogues, puisque la *Prima Centauri,* la plus proche des étoiles, se trouve à 40 trillions de kilomètres, et que représentée par une boule de 2 mètres de diamètre comme le Soleil, elle en serait éloignée de 55.000 kilomètres (4 années et 4 mois de lumière !). Sirius, dont on parle si souvent, est une étoile plus grosse que notre soleil, ayant une température deux fois plus forte, et qui se trouve au double de la distance qui nous sépare de la *Prima Centauri,* soit 8 années-lumière et quelques mois.

Dans la *Galaxie* ou Voie lactée dont nous faisons partie et qui peut compter plusieurs milliards d'étoiles, les plus éloignées de ces dernières, si on les réduit à la grosseur de la boule susdite de 2 mètres environ de diamètre, se trouveraient à 15 millions de kilomètres, car elles sont distantes de nous d'environ 1.000 années-lumière.

Au-delà de notre *Galaxie,* il y en a sans doute des millions d'autres de dimensions analogues, et c'est ce que nous appelons des « nébuleuses résolubles, » ou des amas d'étoiles. La *Galaxie* d'Andromède, par exemple, serait à un million d'années-lumière, chiffre tout à fait hypothétique, cela va sans dire, et que certains divisent ou multiplient par 10 ou 100. Ce qui est sûr, c'est qu'avec les plus puissants instruments modernes, on découvre des amas d'étoiles comprenant une dizaine de mille de ces astres rassemblés en un espace inférieur au diamètre apparent de la lune ! Les « nébuleuses spirales » nous invitent encore à reculer les bornes de l'univers, car elles sont sûrement, elles, des *Galaxies* aussi vastes que la nôtre. Un astronome spécialisé, Edwin Hubble, estime leur nombre à 75 millions.

Il n'est pas impossible que nos instruments nous aient révélé des mondes qui se trouvent à des milliards d'années-lumière ! Et les théories les plus récentes nous disent que le monde va toujours en s'élargissant !

D'autre part, l'existence des *novæ,* étoiles *flambantes,* qui prennent parfois un éclat très vif, puis s'éteignent progressivement, nous donne à croire qu'il y a de temps à autre des « incendies d'étoiles, » qui doivent être pour quelques êtres au moins, « la fin du monde » ! C'est peut-être ainsi que finira le nôtre... En attendant, répétons, contrairement à la pensée de Funck-Brentano : *Cœli enarrant gloriam Dei !*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Compte rendu Bibliographique

Dr Fernand RAOULT. — **Vie subie, vie voulue, vie rêvée.** — In-8 de 386 p., 15 f. — Paris, Editions *Spes.*

On pourrait intituler ce livre : *De l'acte humain, dans ses relations avec les causes qui influent sur sa liberté et sa moralité.* Depuis longtemps les théologiens ont posé les principes ; mais nous n'avions pas encore d'ouvrage faisant l'application des principes aux cas concrets.

Les directeurs de conscience, les parents, les éducateurs devront lire et méditer ce livre. Ils y apprendront à discerner mille tendances inconscientes ou subconscientes, qui dérivent de l'hérédité, du tempérament, de l'habitude, de la passion, de la maladie, et connaîtront les différents moyens d'y remédier. Aussi bien, pour indiquer ici les voies sûres, l'auteur devait, à la psychologie la plus pénétrante, ajouter les résultats de son expérience médicale et les convictions de sa foi chrétienne. On peut dire que l'ouvrage est parfait dans son genre. Bien des observations empruntées aux traités de morale et de pédagogie les plus estimés montrent que le Dr Raoult entend ne pas se confiner dans ses observations personnelles ; mais celle-ci est cependant au premier plan et fournit le meilleur d'un enseignement vécu.

Un chapitre devrait tout particulièrement retenir l'attention des adversaires de la morale catholique ; c'est le ch. IV où l'auteur expose les « bienfaits de la religion catholique aux seuls points de vue immédiat, terrestre, humain »... « La Religion tend à nous affranchir de l'orgueil... ; de l'égoïsme... ; elle nous aide à éviter l'intempérance..., à discipliner nos aspirations sexuelles..., elle nous inspire l'horreur du mensonge et de la dissimulation » (p. 177).

Quand la vie subie et la vie voulue sont bonnes, quand la vie rêvée ne vient pas les contrarier mais les fortifier, on réalise une de ces vies harmonieuses dont on peut dire : « Si j'avais à recommencer ma vie, je voudrais vivre la même. » Hélas ! souvent, en jetant un coup d'œil en arrière, on voudrait recommencer une autre vie. Le livre du Dr Raoult nous apprendra du moins à corriger ce qu'il est encore possible de rectifier, et à tirer le meilleur parti du temps qui nous est encore accordé.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 julii 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, rue Bayard, Paris-8e.

R. C. Seine 23869 B C. c. 1668 Paris.

Vient de paraître :

LA CONTINUITÉ PONTIFICALE

Conférences prononcées à l'Institut Pie XI (VIe session), par S. Exc. Mgr Suhard, archevêque de Reims, le R. P. Léon Merklen, A. A., M. Paul Chanson, M. Louis Le Fur, Mgr Vanneufville, le R. P. Paul Dabin, S. J.

Les conférences données avec grand succès à la VIe session de l'Institut Pie XI méritaient d'être réunies en volume.

Grâce aux spécialistes appelés à traiter de cette question capitale, celle-ci, envisagée en particulier sous les quatre derniers pontificats, est étudiée sur tous ses plans : doctrinal, apostolique, politique, social et international.

Ce livre s'impose à tout chrétien averti.

Un volume in-12, format 19×12, 284 pages, avec 7 figurines d'Hirlemann et une couverture artistique en deux couleurs. Prix : **10 francs** ; port : 0 fr. 25. — BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris-8e. C c. 1668.

HOSTIES et VIN de MESSE

Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Mame, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

ETABLISSEMENTS
E.A.ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

DESCLÉE DE BROUWER & Cie — PARIS

R. P. PETITOT, O. P.

I. — HISTOIRE EXACTE DES APPARITIONS DE NOTRE-DAME DE LOURDES A BERNADETTE

L'« Affaire » de Lourdes reprise jour par jour.
Le volume de 289 pages. . . . . 13 fr.

II. — HISTOIRE EXACTE DE LA VIE INTERIEURE ET RELIGIEUSE DE SAINTE BERNADETTE

d'après des documents inédits ou restés secrets comme le CARNET INTIME de Bernadette. Le vol. de 222 p. 12 fr.

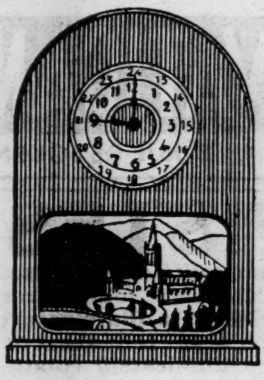

AVE MARIA DE LOURDES

Cette pendule en noyer ramageux sonne les heures et demies et vous éveillera avec le cantique *Ave Maria* ou de *Ste Thérèse de Lisieux*. Hautr 26cm. *Envoi contre remboursement* de 135 fr. (Garantie 3 ans). Colonies françaises : 150 fr.

Envoi des fonds à la commande.

J. PRÉVOT, 4, rue St-Georges, NANCY (M.-et-M.).
Envoi franco du catalogue sur demande.

RAMLOT LE GRAND SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT ECCLÉSIASTIQUE

— 27 bis, Boulevard Raspail, PARIS VIIe —

vous engage à ne pas voyager sans une Pèlerine Loden laine chaude, saine et légère, aussi imperméable que le caoutchouc.

Demandez sa Douillette réclame prête à porter, à 250 fr., véritable cadeau.
Catalogue et échantillons franco.

Le seul chauffage rationnel

des églises, chapelles, salles paroissiales, etc.. etc., par le générateur **à air chaud pulsé :**

AEROCALOR

sans eau ni vapeur. Mise en régime très rapide, répartition parfaite de la température, grande facilité de conduite, économies, aucun risque de gel.

Nombreuses références : Eglises de Solesmes, de Puteaux, Notre-Dame de Trévoix à Troyes, St-Thomas à Reims, Cathédrale d'Argentan, de Gilley, Chapelle de Bicêtre, etc., etc.

Envoi gratuit de notre documentation.

S.A.C SOCIÉTÉ DES APPAREILS MODERNES de CHAUFFAGE

21 bis, Rue LORD-BYRON — PARIS (VIIIe)

OCERP

ENCENS VATICANUM

AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS

12 francs le kilo brut pris au magasin, frais d'envoi à la charge de l'Acheteur

Compte-Postal Paris 1.170-09.

POLYCOPISTES

soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de **H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges)**, et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

A. REVET Maître ivoirier-sculpteur

2, rue de Franche-Comté, PARIS 3e.
Métro : République. — Télép. Arch. 50-05

CHRISTS en ivoire véritable, et CHRISTS en buis exécutés dans son atelier par lui-même et ses artisans. Copie d'ancien et modèles classiques. Réparations de tous objets en ivoire.

Autels — Chaires
Fonts, etc.
Marbre — Pierre
Terre cuite
Bois.

MARBRERIE RELIGIEUSE
F. D. MONNA
TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06.
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James.
LOURDES : 124, Rue de la Grotte. Télép. 429

Manufacture de statues stuc, carton romain, terre cuite.
Sculpture : toutes matières.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPECIALITE DE VINS DE MESSE

Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 146.

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (Voir le n° du 14 fév de l'*Ami*).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet,
etc...

Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes

Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont-Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée*. Albert ABADIE. *Prix modérés*.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque **TETRA**

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

Fondée en 1830

Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
2, rue Pillet-Will, 2
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

MONOCAR

une véritable voiturette pour le prix d'une moto

2.395 francs

comptant et par mensualités. — *Notice gratis.*

MONOCAR, 71, rue de Paris, HERBLAY (S.-et-O.).

HERNIEUX

Adressez-vous à une Maison de **CONFIANCE**

La Mon **DRAPIER**, fondée en 1829
41, Rue de Rivoli, Paris Ier. R. C. Seine 27.835
se tient à votre disposition pour vous adresser son *Catalogue* et tous renseignements utiles.

SECAM Le Duplicateur du Clergé.

7 modèles, un type exactement adapté à vos besoins.

Consultez également **SECAM** pour toutes vos fournitures.

Un mode de locomotion moderne, économique et sûr !...

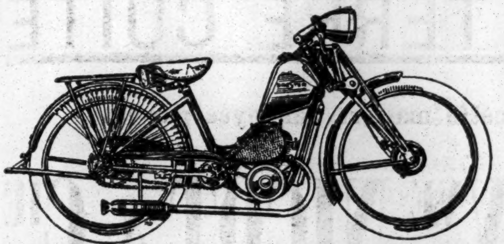

LE VELOMOTEUR **PRESTER**

Sans impôt — Sans permis de conduire

Conditions spéciales et facilités de paiement à Messieurs les Ecclésiastiques

Tous renseignements et catalogue franco sur demande
Etab^ts PRESTER, 50, Avenue Marceau, COURBEVOIE (Seine).

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris } Banlieue } les 250 gr 4 fr. 40
Province { les » 4 fr. 60

Le **"Café Martin"**
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, Rue JOUBERT, PARIS

La Maladie du XX^e siècle
LA CONSTIPATION

Les maladies ont à peu près toutes pour unique cause le mauvais état du sang et son impureté. Quand une personne n'a pas de courage, pas d'ardeur au travail, le mauvais état du sang est manifeste. Si cette personne n'a pas d'appétit, la bouche mauvaise, des nausées, des maux de tête, son sang est chargé d'impuretés. Pour se guérir, il faut purifier ce sang en nettoyant l'estomac et l'intestin, en supprimant la constipation. « L'homme creuse sa tombe avec sa fourchette », a dit un médecin : les bons repas, le manque d'exercice causent la constipation si nuisible à l'état général.

Mais trop de gens prennent des laxatifs chimiques sujets à l'accoutumance, au lieu de prendre un remède naturel. Le THE des FAMILLES, fait d'un mélange de simples, de plantes de premier choix soigneusement sélectionnées, répond à ce besoin. Il peut être conseillé aux enfants les plus jeunes ou aux personnes les plus âgées. Il est facile à prendre : une infusion tous les jours. Il fait digérer et dormir, il est agréable à boire et il est peu coûteux : Frs 6 dans toutes les Pharmacies.

Vous pouvez l'obtenir en vous recommandant de l'*Ami du Clergé* et en envoyant Frs 6 en timbres-poste aux Laboratoires Modernes, 71, Rue du Général Sarrail, LE HAVRE.

THE des FAMILLES. La tisane de tous les soirs.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande. Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER. Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

DECORS POUR ARTIFICES - ILLUMINATIONS DRAPEAUX - GUIRLANDES INSIGNES
MASQUES POSTICHES GRIMES **THEATRES & FETES**

Etab^ts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
Tarif n° 1 sur demande.

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adres^e corresp^ce : M^r Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H^lt).

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement,**
une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - ING. CONSTR. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

LA HERNIE
n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du D^r L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
CARILLONS - RÉVEILS - STYLOS
PHONOS - PHOTO - T.S.F. - CYCLES
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme) qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

POUR vos CHAISES D'EGLISES adressez-vous à **M. Joseph VERRON**, chaisier à Neuvy-en-Mauges (Maine-et Loire). Demandez-lui tarif, photos ou échantillon, références. *Prix en baisse.*

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— MAISON FONDÉE EN 1850 —

Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Haut^r 25 °/m — Emballage *franco.*
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

CLOCHES, CARILLONS
les plus sonores, les plus justes
Sonneries électriques des cloches
La plus ancienne Maison
F. CAUSARD,
— **Colmar** (Haut-Rhin).

Carillons { Dublin — Sacré-Cœur de Montmartre — Fribourg — Le Cateau — Mont Ste-Odile.

LA TERRE CUITE

cette matière employée par les

Ets Vve NICOT & Cie

à VENDEUVRE (Aube)

depuis près D'UN SIÈCLE pour la reproduction de toutes STATUES RELIGIEUSES, CHEMINS DE CROIX, etc... doit avoir votre préférence

D'une solidité incomparable son prix est peu supérieur à celui d'autres matières bien moins résistantes.

Collection de plus de 3000 sujets très artistiques.

Renseignez-vous soit auprès des marchands d'ornements d'église, librairies religieuses, etc., qui sont nos représentants, soit auprès de nous directement...
et COMPAREZ NOS PRIX.

LA MAISON F. VERMARE FILS, « Aux Arts Religieux », 25, Chemin de Francheville, LYON, vous présente quelques modèles de sa collection de fleurs artificielles extrait de son catalogue spécial. Ces modèles d'un prix très avantageux sont livrables de suite ; les fleurs et entourages de statues sont expédiés aux prix indiqués franco de port et d'emballage.

N° 3438

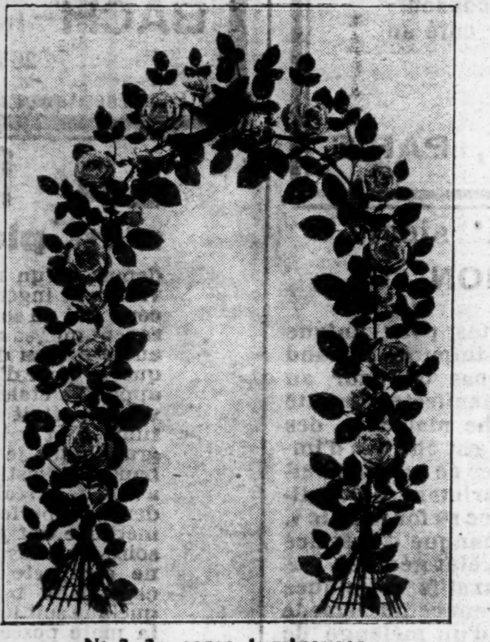

N° 3439 roses lumineuses

N° 3440

N° 3438	Hauteur	Prix de la paire franco
Gerbe en paillon de belle qualité Eglantines	0m 60	68 fr.
	0m 80	83 fr.
	1m 00	139 fr.

Entourage N° 3439	Hauteur extérieure	Pour statue de	Nombre de lumières	Prix franco pour voltage de 110 w.
pour statue de Ste Thérèse, roses en acéloïd ininflammable, lampes électriques dans chaque rose. Voltage 110 w.	0m80	0m60	8	183 francs
	1m00	0m80	10	221 »
	1m20	1m00	12	260 »
	1m70	1m50	15	372 »

Pour voltage 220 w. supplément de 3 fr. par lumière.

N° 3440	Hauteur	Prix de la paire franco
Gerbe avec fleurs en étoile lis et roses	0m60	111 fr. 50
	0m80	146 fr.
	1m00	190 fr.
	1m20	231 fr.

STATUES CHASUBLERIE — *BRONZES ORFEVRERIE*

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 31 1er AOUT 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causeries médicales sur l'hygiène du prêtre. — *Troisième Causerie :* L'hygiène dans l'église — Hygiène générale, 481. Chauffage, 482. Aération, 483. Autour de l'église, 483.

Questions de science ecclésiastique. — Que savons-nous sur la construction de nos cathédrales du Moyen-Age ? Est-il vrai que le style gothique est essentiellement réaliste et inapte aux spéculations intellectuelles ? 483. — Quelles sont les conditions requises pour qu'un époux chrétien puisse user du privilège paulin ? 486. — Pour toucher l'enfant au baptême, le parrain et la marraine doivent-ils enlever leurs gants ? *Quid* quand le parrain est suppléé par un remplaçant ? Peut-on se servir de sel fin ? Peut-on baptiser les adultes *in forma infantium ?* 487. — Un curé de la paroisse duquel on a détaché une partie a-t-il droit à une indemnité pour le casuel dont il est ainsi privé ? 488. — En attendant la résurrection l'âme sainte souffre-t-elle de ne pas être encore réunie à son corps ? Souffre-t-elle du souvenir de ses péchés, ou de la peine éternelle de ses amis et proches ? 488. — Comment Dieu peut-il être plus présent à un endroit qu'à un autre ? 489. — Convient-il que dans un collège où il y a des prêtres, ce soit un laïc en soutane qui fasse le prône et bénisse la table ? 489. — Comment se fait la prise de possession d'un curé ? Si celui-ci ne l'avait pas faite régulièrement, les actes de son ministère seraient-ils valides ? 490. — Là où le mercredi est substitué au samedi comme jour d'abstinence en Carême, quel est le régime du Samedi Saint ? 490. — Un chanoine qui a fondé une prébende a-t-il droit, quand vient son tour d'ancienneté, à la cumuler avec la prébende vacante ? 491. — Que faut-il pour transformer un oratoire privé en oratoire public ? 491. — A propos de la préséance du Vicaire général qui est en même temps chanoine titulaire, 492.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Funck-Brentano, 492 ; Albert Chérel, 494 ; Colette Yver, colonel de l'Eprevier, 495 ; Firmin Roz, L. Cristiani, René Giard, 496.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

PETIT COURRIER

Q. — Je viens d'être nommé professeur de philosophie dans le séminaire diocésain. Quels ouvrages me conseillez-vous sur les points suivants : 1° histoire de la philosophie ; 2° monographies ou exposés de systèmes particuliers ; 3° ouvrages concernant la philosophie thomiste et manuels scolastiques ; 4° une revue philosophique française ?

R. — Des indications pour toute une bibliothèque !!! — Nous nous contenterons de vous proposer quelques ouvrages qui nous paraissent plus attrayants.

Ad I. *Brevis conspectus historiæ philosophiæ ad usum Seminariorum,* par le P. Paul Gény, S. J., Rome, Université Grégorienne, 15 lires. — Pour la période moderne, J. Maréchal, S. J., *Précis d'histoire de la philosophie moderne,* dont le tome Ier seul (De la Renaissance à Kant) est paru, Louvain, Museum Lessianum, 28 f. (sur ces deux ouvrages, voir *Ami* 1929, p. 730, et 1934, p. 717).

Ad II. Bien à la portée des intelligences moyennes : F. Palhoriès, *Vies et doctrines des Grands Philosophes à travers les âges,* 3 vol., 45 f., chez Fernand Lanore, 48, rue d'Assas, Paris 6e. Voici exactement les monographies y contenues : I. Socrate, Platon, Aristote, Epicure, les Stoïciens, Plotin, S. Augustin ; — II. les Arabes, Avicenne, Gazali, Averroès, S. Thomas, S Bonaventure, Descartes, Malebranche, Leibniz, Spinoza ; — III. Locke, Berckeley, Hume, Kant, Schopenhauer, Maine de Biran, Auguste Comte, Stuart Mill, Nietzsche, William James, Bergson.

Sur ces deux paragraphes, nous vous conseillerons également un ouvrage qui, pour n'être pas

d'inspiration catholique et s'attacher surtout aux systèmes indépendants, n'en est pas moins de première valeur : Paul Janet et G. Séailles, *Histoire de la Philosophie, les problèmes et les écoles,* in-8, 55 f., Paris, Delagrave.

Ad III. Vous avez déjà sans doute un manuel adopté dans votre séminaire ; nous ne nous permettrons donc pas de vous en indiquer un. Voici une liste d'excellents ouvrages, qui pourront vous aider à le compléter : Henri Collin, *Manuel de philosophie thomiste,* 2 vol., 50 f., Paris, Téqui (voir *Ami* 1929, p. 587) ; — P. Wébert, O. P., *Essai de métaphysique thomiste,* 16 f., Paris, Desclée, 30, rue St-Sulpice (voir *Ami* 1928, p. 450) ; — P. Mattiussi, S. J., *Les points fondamentaux de la philosophie thomiste,* 25 f., Turin, Marietti (voir *Ami* 1928, p. 449) ; — P. Sertillanges, O. P., *Les grandes thèses de la philosophie thomiste,* in-12 de 250 p., 12 f., Paris, Bloud et Gay (voir *Ami* 1930, p. 73). — Mais vous n'oublierez pas, en regard de la philosophie thomiste, d'étudier la philosophie du Bienh. Duns Scot avec le P. Ephrem Longpré, O. F. M., *La philosophie du B. Duns Scot,* 14 f., Paris, Librairie St-François (voir *Ami* 1924, p. 796).

Ad IV. Une revue philosophique française ? — Nous vous en indiquerons deux de genre différent : la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques,* dirigée par les Pères Dominicains du Saulchoir (Librairie philosophique J. Vrin, 6, place de la Sorbonne, Paris 6e), et les *Archives de philosophie,* dirigées par les Pères Jésuites (Paris, Beauchesne ; voir *Ami* 1929, p. 721).

Q. — Quelle est la *Vie* la plus intéressante, la plus complète, du cardinal Mermillod ?

R. — Je n'en connais que deux en librairie : celle du chanoine d'Agrigente, in 8 de XIX-312 p., 10 f., Paris, Beauchesne ; — et celle de C. Comte, in-8, 17 f., Paris, Bloud et Gay.

Q. — A l'occasion du 14 juillet les partisans du Front Commun ont placardé des affiches timbrées même sur les murs de mon église, invitant à manifester contre le fascisme. Je vous serais bien reconnaissant de me dire quelles sont les affiches que le curé peut lacérer sans risque de poursuites, lorsqu'elles sont apposées aux murs de son église.

R. — Nous avons répondu à cette question dans la *Jurisprudence* du 10 juillet 1913, p. 92-94, et voici la conclusion : « Vous pouvez arracher des murailles de votre église : 1o toutes affiches *électorales;* 2o toutes affiches *privées ;* et 3o même les affiches *officielles,* à moins qu'un arrêté du maire ait expressément affecté les murs de cet édifice cultuel à l'affichage des lois et autres actes administratifs. — Vous devez au contraire respecter, sur la porte principale de l'église, l'affichage de la liste du jury et de certaines formalités relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique. »

Toute cette question de l'affichage a été traitée *in extenso* par Me Henry Reverdy dans le tout récent tome Ier (p. 33 67) du *Répertoire pratique de Droit civil et ecclésiastique,* in-12 de 550 p., franco 16 f. 45, Paris, Bonne Presse.

MGR VAN CALOEN, évêque titulaire de Phocée, ancien Archiabbé de la Congrégation bénédictine du Brésil. — **Lettres intimes à sa famille.** — In 8 de 400 p., avec de nombreuses photographies hors texte, 20 f. — Abbaye de St-André, Lophem-lez-Bruges (Belgique).

Dans ce volume on a recueilli 471 lettres écrites par Mgr van Caloen à sa famille. Elles sont pour la plupart assez brèves, quelquefois même se réduisent à de courts billets. Elles s'échelonnent sur une période de soixante ans, allant de 1869 (date à laquelle leur auteur avait 16 ans) à 1929 (trois ans avant sa mort). Leur destinataire est le plus souvent la mère de Mgr van Caloen, que ce dernier eut le bonheur de conserver jusqu'à un âge avancé ; les autres sont adressées aux frères et sœurs, neveux ou nièces, particulièrement les nièces entrées en religion.

Il ne faut pas s'attendre à y trouver l'équivalent d'une biographie : d'une part, en effet, ce ne sont pas les seules que Mgr van Caloen ait écrites à sa famille ; d'autre part, il est à noter que nombreux furent les séjours qu'il fit parmi les siens ou les entrevues qu'il eut avec eux, en sorte qu'il n'a jamais songé à écrire à leur intention une sorte de journal ; le temps, d'ailleurs, lui en eût manqué. C'est pourquoi, par exemple, on n'y trouve que de rapides allusions aux faits décisifs de son existence, tels que les charges dont il fut investi ou sa promotion à l'épiscopat. On y devine, plutôt qu'on y aperçoit, l'activité débordante, intelligente et courageuse du fondateur de l'abbaye bénédictine de St-André de Lophem-lez-Bruges et du restaurateur de la Congrégation bénédictine brésilienne. Par contre, ce qu'on y lit à chaque page, c'est une chaude affection familiale qui ne s'affaiblit point avec l'âge ; c'est l'expression des sentiments d'une âme unie à Dieu, qui veut pour elle même et pour les siens surtout les biens surnaturels et qui accepte généreusement les séparations prolongées imposées par l'obéissance. La lecture de ces lettres est d'autant plus édifiante qu'elles ont été écrites sans apprêt, au courant de la plume, et qu'elles sont ainsi le miroir fidèle d'une belle âme de prêtre et de moine.

L. DEBEAUVAIS. — *Cours de langue latine.* **Vocabulaire latin** ; in-8 de 227 p., 129 illustrations, cartonné 14 f. — **Textes latins.** *Classe de Sixième ;* in-8 de 134 p., 88 illustr., cart. 8 f. 50. — Paris, Belin.

I. — Le P. Debeauvais, S. J., nous donne avec ce *Vocabulaire* la clef d'une nouvelle méthode de latin dont nous avons à deux reprises déjà dit le plus grand bien (1934, couv. jaunes, p. 70 et 358).

On sait que les instructions officielles, que le récent Congrès de l'Association Guillaume Budé (Nice), que des enquêtes diverses *(Enseignement Chrétien, Revue Universitaire)* ont insisté sur l'acquisition du vocabulaire latin dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire.

Le présent ouvrage, qui n'a pas d'équivalent dans la librairie française, répond exactement à ces préoccupations. Ajoutons dès maintenant qu'il peut s'employer indépendamment de la grammaire et des livres d'exercices du même auteur.

Il comprend deux parties : le vocabulaire proprement dit, où les mots sont groupés par chapitres, et un lexique final, où ces mots sont disposés selon l'ordre alphabétique.

Dans le choix des mots, l'auteur a éliminé tous les termes rares ou peu utiles, pour ne retenir que les plus courants de la langue classique. Ils sont empruntés en grande partie à Cicéron et à César. Au total 2.200 mots. De ce nombre sont exclus les outils grammaticaux : pronoms, adverbes, etc., que la grammaire a fait connaître. Ce vocabulaire essentiel bien possédé suffirait à l'élève pour traduire ses auteurs. On a calculé qu'il n'ignorerait, par exemple, que 18 mots sur les 72 lignes de l'exorde de la 1re Catilinaire ; 27 sur les 83 lignes de la narration du guet-apens dans le *Pro Milone ;* 20 sur les six premiers chapitres du l. VII du *De Bello Gallico.*

Les mots sont groupés *par idées,* d'où sept chapitres dans la première partie : 1. Les circonstances de la vie ; — 2. Le cadre de la vie ; — 3. La vie physique ; — 4. La vie affective ; — 5. La vie intellectuelle et la vie morale ; — 6. La vie religieuse, la vie familiale, la vie sociale ; — 7. La vie militaire.

On a cherché à réunir les mots d'une même famille, à rapprocher les synonymes et les paronymes. Tous les mots étymologiquement apparentés se trouvent réunis au moins une fois. Tout mot qui se rattache à différents ordres d'idées a été répété autant de fois que c'était nécessaire, mais toujours avec les mêmes traductions.

Des *notes* brèves sur l'étymologie, le sens premier des mots, certains détails d'institutions font du voca-

(Voir la suite, p. 266).

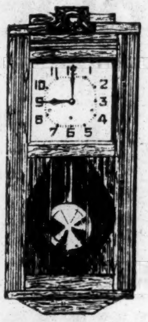

AVE MARIA DE LOURDES

Régulateur avec carillon, reproduction exacte du carillon de la basilique de Lourdes, chêne clair ou fumé.
Hauteur : 70 cm
En réclame 275 francs.
Envoi sans frais contre remboursement.
J. PRÉVOT, 4, rue St-Georges, NANCY (M.-et-M.).
Catalogue sur demande.

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

2e Edition *6e mille*

René SCHWOB

CAPITALE DE LA PRIÈRE
= LOURDES =

Nouvelle édition revue et corrigée de cet ouvrage qui suscita un si grand intérêt.
Un volume. . . . 15 fr.

« ... très beau livre, qui réalise cette merveille de nous donner de l'inédit sur la cité des miracles. »
(H. du Passage *Etudes*).

VITRAUX
MAISON BESSAC – GRENOBLE, FRANCE

CHAUFFAGE DES EGLISES
ET SALLES D'ŒUVRES
par L'AEROTHERME "ETNA"
breveté S. G D. G. (air chaud pulsé)
NI EAU, NI VAPEUR, AUCUN RISQUE DE GELEE

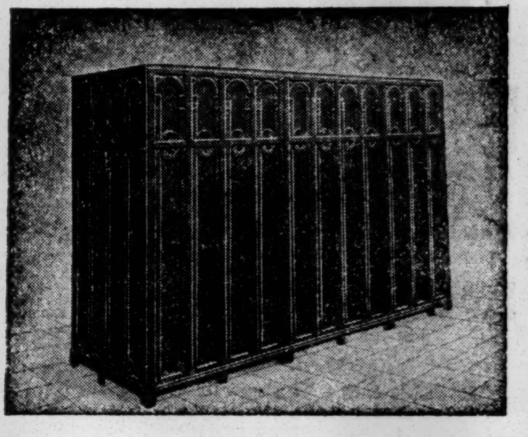

Aucun organe mécanique, absolument silencieux
32 numéros de toutes puissances pouvant chauffer :
50.000 m³ à + 12° par grands froids avec 1 seul appareil
Chauffe au coke à 170 fr. la tonne ou au mazout (fuel)
Consommation excessivement réduite et inégalée
3000 m³ chauffés avec 490 fr. pour 17 dimanches.
— Pas de Ventilateur —

Peut se placer :
- Dans l'église même avec chargement de l'extérieur ou de l'intérieur (gravure)
- Dans une pièce attenante ou à l'extérieur de l'édifice avec bouches.
- En sous-sol en remplacement d'un calorifère à air chaud, utilisons les gaines.

Prix à partir de 5.800 francs
Nombr. référ. (Basilique Ste-Philomène, à Ars, etc.).
Précisez cube à chauffer : donnerons prix forfaitaire retour courrier avec attestations, sans engagement.
D. GUIGUET, Ing. Const., CHALON-s-SAONE (S.-&-L.)
Maison de confiance, 40 ans d'existence.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LAMPES FLAMME SPÉCIALES À FAIBLE CONSOMMATION
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

Arthritiques
pour préparer votre EAU ALCALINE
n'employez que le
SEL VICHY-ETAT
qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
et élimine l'ACIDE URIQUE
un sachet pour 1 litre d'eau
Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies